

Importation de bétail

Autopsie d'une opération ratée

L'USFP met à nu les dérives d'une gestion gouvernementale chaotique

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10 483

Samedi/Dimanche 12-13 Avril 2025

Lisa Kenna rappelle à Staffan de Mistura que l'initiative d'autonomie, sous souveraineté marocaine, représente la seule solution au conflit du Sahara

Un pas de plus de la part des Etats-Unis



Page 4



Quand l'opposition abdique,
la majorité triomphe

La censure comme ultime sursaut démocratique

Par Mohamed Assouali

Page 3



*Le derby casablancais de retour au Complexe Mohammed V
Après délocalisations et autres huis clos*

Le boycott pour enfoncer le clou

Page 23



Importation de bétail Autopsie d'une opération ratée

L'USFP met à nu les dérives d'une gestion gouvernementale chaotique

Actualité

La session parlementaire du printemps s'est ouverte vendredi dans une atmosphère où la tension politique et les préoccupations sociales s'entrelacent comme rarement auparavant. Le pays retient son souffle, et les regards se tournent vers l'hémicycle, devenu le théâtre d'attentes brûlantes et de revendications croissantes. Dans ce contexte institutionnel marqué par un déséquilibre flagrant à la faveur des composantes gouvernementales, une question brûle les lèvres de tous : l'institution législative dispose-t-elle des moyens d'exercer pleinement sa mission de contrôle et de vérité ?

Au cœur de cette tempête parlementaire, un sujet cristallise les débats : le soutien accordé par la loi de finances aux importateurs de bétail. Derrière la technicité des exonérations fiscales, des dérogations douanières et des chiffres égrenés comme des incantations, se dessine un véritable scandale. Une opération prétendument salvatrice, censée réguler les prix du marché national, s'est transformée en un théâtre de contradictions, d'improvisations et de mensonges officiels.

L'Union socialiste des forces populaires (USFP), fidèle à son héritage de rigueur et de probité, a été le premier à tirer la sonnette d'alarme. Dans «Rissalat Al Ittihad», un billet publié dans les colonnes de notre alter ego «Al Ittihad Al Ichtraki», sous le titre «Dix vérités sur l'importation de bovins et d'ovins, et ses répercussions politiques, financières et sociales», le parti rappelle que par le biais de son groupe parlementaire, il a activé les dispositions du règlement intérieur du Parlement pour obtenir des données claires et précises : combien d'importateurs ont bénéficié de ces mesures ? Quel en a été le coût pour les finances publiques ? Quels résultats ont été obtenus entre 2021 et 2024 ? Les réponses tardent, s'embrouillent ou se contredisent, preuve d'une gestion approximative et d'une communication gouvernementale aussi flottante que délibérément opaque.

Le gouvernement lui-même a fini par reconnaître l'échec. A deux reprises, le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget, concède que le dispositif de soutien à l'importation de bovins et d'ovins n'a pas atteint ses objectifs. Pire encore : lors du vote du budget 2025, le même ministre déclare que ce soutien fut une erreur, avant d'ajouter que reconnaître ses erreurs est une vertu. Louable, certes, mais bien tardif, et surtout insuffisant face à l'ampleur du désastre.

Ce désastre, l'USFP en retrace méthodiquement les contours. Il y a d'abord l'évidence d'un ministère de l'Économie et des Finances contraint de répondre à l'insistance du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, démontrant par là même une gestion peu proactive et un manque de transparence. Puis il y a ces interventions médiatiques de membres du gouvernement eux-mêmes, qui dans des programmes audiovisuels ou des rencontres partisans, ont publiquement exprimé leurs doutes quant à l'efficacité de l'opération. Certains sont même allés jusqu'à en évoquer les zones d'ombre : listes des bénéficiaires floues, impact quasi nul sur le consommateur, et surtout une détérioration de la confiance dans l'action publique.

La cacophonie atteint son paroxysme lorsque l'on s'intéresse aux chiffres. Entre les déclarations des composantes de la majorité et les données distillées par les ministères, le spectre des montants varie de 250 millions de dirhams à... 13 milliards. Une fourchette aussi large ne peut s'expliquer que par l'amateurisme ou la volonté délibérée d'embrouiller les pistes. Il ne s'agit plus là d'erreurs comptables mais bien d'une manipulation inquiétante du registre budgétaire. Même constat pour le nombre de bénéficiaires : il change au gré des ministères, des interventions parlementaires ou des prises de parole des partis de la majorité. De l'Habitat à l'Agriculture, en passant par l'Eau ou les Transports, chacun avance ses propres chiffres, témoignant d'un amateur-

isme flagrant, d'un dysfonctionnement institutionnel et d'un mépris scandaleux pour la vérité.

Or, ce chaos n'est pas anodin. Il porte en lui une charge symbolique et politique lourde. Il touche à la question cruciale de la souveraineté alimentaire, du lien sacré entre l'État et le citoyen à travers des rituels aussi fondateurs que la célébration de l'Aïd al-Adha. Il sape les fondations mêmes de la confiance dans les institutions. Car au-delà de l'opération en elle-même, c'est la méthode qui choque : improvisation, opacité, clientélisme, et une incapacité chronique à mettre en œuvre une gouvernance digne d'un pays aspirant à une démocratie moderne.

L'USFP, dans sa démarche rigoureuse, ne s'est pas limitée à la dénonciation. Il a pris les devants en posant des amendements concrets au projet de loi de finances pour supprimer ces exonérations injustifiées. La majorité, fidèle à sa logique d'autoprotection, a balayé ces propositions d'un revers de main, avant d'utiliser la même arithmétique parlementaire pour torpiller la demande d'une commission d'enquête. Une manœuvre qui, loin d'éteindre le feu, ne fait que l'attiser. Car ce que le gouvernement tente de fragmenter à coups de déclarations contradictoires et de déclarations creuses, l'USFP s'attache à le reconstituer patiemment, preuves à l'appui, dans sa quête de vérité.

Le paradoxe devient abyssal lorsque l'on voit les mêmes ministres qui dénoncent aujourd'hui le flou et le désordre, être ceux qui hier ont entériné, dans les conseils du gouvernement tous les décrets relatifs aux exonérations douanières et fiscales. Ils ont voté les textes, soutenu les mesures, et aujourd'hui feignent l'ignorance ou se drapent dans une indignation de façade. Ce double langage, cette incohérence politique, cette trahison de l'intelligence collective sapent les fondements mêmes de la responsabilité publique.

Il faut dire les choses comme elles sont : le gouvernement, à tra-

vers cette affaire, a offert le plus sombre des visages. Celui d'un exécutif hésitant, manipulant les chiffres, travestissant la réalité, et publiant des communiqués qui relèvent plus de la propagande que de l'information. Le ministère de l'Agriculture, par exemple, n'a pas hésité à affirmer que les exonérations avaient renforcé l'offre de moutons pour l'Aïd, alors même que les prix flambaient et que la colère montait. Pis encore, on a osé affirmer que les allègements fiscaux n'avaient eu aucun impact sur les finances publiques. Un déni absolu, insultant pour les contribuables et mettant en péril la crédibilité budgétaire de l'État.

Dans cette constellation de failles, une vérité demeure : l'alerte lancée par l'USFP et son groupe parlementaire n'a reçu ni l'écoute qu'elle méritait, ni la réponse que l'exigence démocratique aurait requise. Le gouvernement, englué dans ses contradictions, persiste à défendre une politique qui sent la connivence et le favoritisme, à mille lieues de l'intérêt national. Il refuse de voir la détresse des petits éleveurs, l'agonie des agriculteurs moyens, et surtout le mécontentement sourd mais profond d'un peuple qui voit l'État renoncer à son rôle protecteur.

Cette affaire dépasse le cadre d'un simple soutien à l'importation de bétail. Elle interroge la relation entre gouvernants et gouvernés, la valeur de la parole publique, l'éthique de l'action politique. Et dans ce moment de vérité, le pays a besoin d'un sursaut. D'un retour aux principes. D'un engagement renouvelé pour une démocratie crédible, fondée sur la vérité, la justice et le respect de la citoyenneté.

Il ne s'agit plus seulement de défendre la transparence dans un dossier budgétaire. Il s'agit de rappeler qu'en démocratie, la responsabilité appelle la reddition des comptes. Et que c'est à cette condition, et à cette condition seulement, que la confiance renaitra. Car sans confiance, point de réforme. Sans vérité, point d'avenir.

Mehdi Ouassat

Quand l'opposition abdique, la majorité triomphe

La censure comme ultime sursaut démocratique



Alors que le Maroc traverse une période marquée par une tension sociale grandissante, une inflation persistante et une désillusion croissante vis-à-vis de l'action gouvernementale, une question s'impose avec acuité : jusqu'à quand l'opposition parlementaire continuera-t-elle de se contenter d'observer sans agir ? Malgré la possession d'outils constitutionnels puissants tels que la motion de censure et la commission d'enquête, l'opposition semble prisonnière de ses propres calculs partisans, transformant son inertie en une forme de complicité silencieuse.

La Constitution de 2011, perçue à son adoption comme une avancée démocratique majeure, confère pourtant à l'opposition les leviers nécessaires pour peser dans le jeu institutionnel. Encore faut-il en faire usage. Dans un tel contexte, oser la censure ne relève plus de la simple stratégie politique, mais devient un impératif démocratique et éthique.

1 – Une opposition morcelée : entre postures symboliques et ambitions contrariées

Les signes de fragmentation au sein de l'opposition sont manifestes. L'initiative conjointe du PPS, du MP et du PJD visant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les importations controversées de moutons s'est heurtée à un obstacle de taille : l'incapacité à atteindre le quorum constitutionnel requis. L'adhésion de l'USFP, bien que symbolique, n'a pas suffi à inverser la tendance. Cet épisode a mis en lumière les limites d'une opposition désunie, peinant à constituer un front cohérent et déterminé, capable de rééquilibrer les rapports de force parlementaires.

2 – Le scandale des importations ovines : symptôme d'une crise politique plus profonde

L'affaire des têtes ovines importées en 2023 et 2024, subventionnées à coups de millions de dirhams à la veille de l'Aïd al-Adha, a cristallisé les critiques autour des priorités gouvernementales. Les tensions internes au sein de l'exécutif ont ravivé le débat sur la transparence, tout en soulignant l'absence d'un contre-pouvoir parlementaire efficace, capable de passer de la parole

à l'action.

3 – La commission d'enquête : un outil constitutionnel verrouillé

L'article 67 de la Constitution exige le soutien d'un tiers des députés (132) pour initier une commission d'enquête. Or, l'opposition actuelle ne dispose que de 110 sièges. Cette réalité rend toute initiative dépendante d'un soutien venu de la majorité, notamment du parti de l'Istiqlal. Ce dernier se retrouve face à un dilemme stratégique : soutenir la transparence au risque d'ébranler la majorité ou rejeter l'initiative et assumer une posture de repli.

À titre de comparaison, les seuils exigés en Allemagne (25 %) ou en France (10 %) rendent l'outil beaucoup plus accessible. Le seul marocain, à l'inverse, semble dissuasif, posant la question de la réelle volonté institutionnelle d'instaurer une culture de reddition des comptes.

4 – La motion de censure : un levier oublié ?

Contrairement aux commissions d'enquête, la motion de censure ne requiert que le soutien d'un cinquième des députés (soit 79), un seuil que l'opposition a déjà atteint. Pourtant, cet outil demeure lettre morte : seules deux tentatives ont été enregistrées depuis l'indépendance, en 1964 et en 1990, toutes deux infructueuses. Ce désintérêt traduit une forme de frilosité démocratique dans l'exercice du contrôle parlementaire.

Driss Lachguar n'a cessé d'appeler à la réhabilitation de cet instrument, en tant que levier de débat national structurant, bien au-delà des simples joutes oratoires. L'inaction actuelle, malgré des conditions réunies, témoigne d'une hésitation stratégique qui interroge la sincérité de l'opposition plurielle.

5 – L'USFP : vers une opposition active et structurée

Sous la conduite de Driss Lachguar, l'USFP s'attèle à conjuguer les attentes sociales à une stratégie politique crédible. En apposant sa signature à la demande de commission d'enquête, tout en soulignant les failles de cohésion de l'opposition, le parti affiche un positionnement lucide et résolument combatif.

L'USFP œuvre également à bâtir des passerelles avec les syndicats et les acteurs de la société

civile, renouant ainsi avec son rôle d'opposant constructif dans un paysage politique trop souvent figé.

6 – Médias et opinion publique : les grands absents du contrôle parlementaire

Les médias publics, peu enclins à couvrir sérieusement les débats parlementaires, laissent un vide médiatique que les réseaux sociaux tentent de combler. La mobilisation numérique autour du prix des moutons en constitue une illustration frappante, révélatrice d'une exigence populaire de transparence.

Dans ce contexte, l'opposition se doit de réinventer sa communication politique. Elle gagnerait à exploiter les dynamiques du numérique pour relayer ses combats, expliquer ses positions, et retisser un lien de confiance avec les citoyens.

7 – Une crise structurelle avant d'être procédurale

La crise actuelle de l'opposition dépasse les contraintes techniques ou procédurales. Elle est d'abord structurelle, culturelle et stratégique. Elle tient à l'absence de vision commune, au manque de courage collectif et à l'incapacité de dépasser les logiques partisans. Les citoyens attendent une opposition agissante, non de simples porte-voix institutionnels.

Trois scénarios peuvent se dessiner :

- Une montée en tension politique par le biais d'une motion de censure portée par un front élargi, comme l'a évoqué l'USFP en mars 2024.

- Une réforme de la Constitution, notamment de l'article 67, pour faciliter la mise en place de commissions d'enquête.

- Le maintien du statu quo, synonyme d'un fossé démocratique toujours plus profond entre institutions et citoyens.

8 – Pour une opposition efficace : les jalons d'une feuille de route

Pour retrouver sa légitimité, l'opposition doit s'engager dans une démarche proactive et concertée :

- Rédiger une déclaration commune d'engagements inter partisans, comme celle en cours d'élaboration à l'issue du débat organisé par HEM Casablanca avec les chefs des partis

de l'opposition.

- Mettre en place des commissions d'experts internes pour formuler des propositions concrètes et réalistes.

- Organiser des forums citoyens à l'échelle régionale afin d'identifier les priorités politiques en lien avec les attentes du terrain.

- Déployer une stratégie numérique ambitieuse, avec des contenus clairs, engageants, pédagogiques et en temps réel.

9 – Une épreuve éthique autant que politique

L'opposition marocaine est aujourd'hui face à un moment de vérité : assumer son rôle ou s'enfermer dans une inertie coupable. La motion de censure, désormais à portée de main, représente bien plus qu'un simple outil de contestation : elle peut devenir le catalyseur d'un sursaut démocratique nécessaire.

Comme l'a si justement formulé Driss Lachguar : « Une opposition sincère ne redoute pas l'échec, elle redoute le silence. » Cette parole remet au cœur du débat la notion de devoir démocratique : la motion de censure n'est pas une arme de destruction, mais un instrument de clarification, un test de cohésion pour la majorité, et une opportunité de réhabiliter le débat politique.

L'opposition dispose aujourd'hui d'une chance historique de redevenir une force d'alternance crédible. Il lui revient de dépasser les querelles d'appareil, de saisir la dynamique portée par l'USFP et de faire enfin entendre la voix que la Constitution lui reconnaît.



Par Mohamed Assouali
Membre de la commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

Lisa Kenna rappelle à Staffan de Mistura que l'initiative d'autonomie, sous souveraineté marocaine, représente la seule solution au conflit du Sahara

Un pas de plus de la part des Etats-Unis



Lisa Kenna, haute responsable des affaires politiques au Département d'Etat américain, a informé l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, que l'initiative marocaine d'autonomie, sous souveraineté marocaine, représente la seule solution pour résoudre le conflit du Sahara.

Lors de leur rencontre tenue jeudi dernier, Lisa Kenna a échangé avec de Mistura «sur ses contributions précieuses et continues en faveur de la paix au Sahara», selon une note officielle publiée sur son compte.

La diplomate américaine a précisé avoir transmis à M. de Mistura la position claire des Etats-Unis, qui soutiennent la proposition marocaine d'autonomie sous souveraineté marocaine, en soulignant qu'il s'agit de «la seule solution possible». Elle a appelé les parties à s'asseoir rapidement à la table des négociations pour parvenir à une solution mutuellement acceptable dans le cadre de cette initiative.

Cette rencontre intervient quelques jours après que les Etats-Unis ont une nouvelle fois réaffirmé leur soutien à la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara, consolidant ainsi une position diplomatique stratégique initiée en décembre 2020.

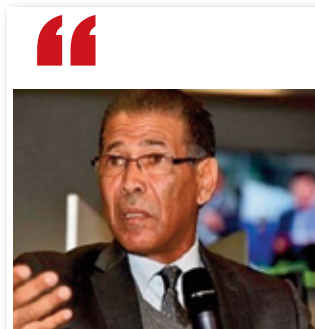
«En confirmation de la position communiquée par le Président Donald Trump à S.M le Roi Mohammed VI, les

Etats-Unis ont réaffirmé leur reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara » à l'occasion d'un entretien, mardi dernier, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le Secrétaire d'Etat américain Marco Rubio à Washington. Ce dernier «a réitéré que les Etats-Unis reconnaissent la souveraineté du Maroc sur le Sahara», a souligné la MAP.

Pour rappel, lors de l'entretien téléphonique entre SM le Roi et le Président des Etats-Unis d'Amérique, en décembre 2020, Donald Trump avait informé le Souverain de la promulgation d'un décret présidentiel, avec ce que cet acte comporte comme force juridique et politique indéniable à effet immédiat, portant sur la décision des Etats-Unis d'Amérique de reconnaître la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de la région du Sahara marocain.

«La réunion entre la responsable américaine et M. de Mistura intervient dans un contexte international marqué par la conception de l'administration Trump pour régler les conflits internationaux, d'autant que les Etats-Unis comptent sur le rôle du Maroc dans la garantie de la paix, la stabilité et l'équilibre dans l'Ouest de la Méditerranée et la région du Sahel», a affirmé Moussaoui Ajlaoui, expert-associé à Ames-Center dans une déclaration à Libé.

«Il ne s'agit pas d'informer, mais il s'agit plutôt d'une mise en garde adressée par les Etats-Unis à l'encontre de Staffan de Mistura», a tenu à préciser Moussaoui Ajlaoui.



Moussaoui Ajlaoui
Il ne s'agit pas d'informer, mais plutôt d'une mise en garde adressée par les Etats-Unis à l'encontre de Staffan de Mistura

Pour ce spécialiste de la question du Sahara marocain, «Staffan de Mistura a outrepassé ses prérogatives. Il a passé trois jours dans les camps de Tindouf. Soit il était en train de négocier quelque chose avec les sbires du polissario, soit il fait de la publicité pour les séparatistes. Je crois que la réunion de la haute responsable des affaires politiques au Département d'Etat américain avec M. de Mistura vise à le recadrer et à ce qu'il se limite à l'application du paragraphe 11 de la résolution 2756 (2024) du Conseil de sécurité».

Moussaoui Ajlaoui a souligné que Staffan de Mistura n'a d'autre choix que de mettre en œuvre cette feuille de route fixée par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, sinon il risquerait de s'enliser dans ce conflit, tout en exprimant son scepticisme à l'égard de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, car il n'est nullement la personne idoine pour gérer un dossier comme celui du Sahara marocain.

«De Mistura est indigne de confiance. Il mène un double jeu. En outre, il y a un décalage entre les positions des grandes puissances au sein du Conseil de sécurité qui soutiennent le plan d'autonomie proposé le Maroc pour mettre fin à ce conflit artificiel et la façon dont Staffan de Mistura gère ce dossier en proposant parfois des solutions anachroniques», a martelé le chercheur marocain qui évoque le discours de S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la Marche Verte (6 novembre 2024), dans lequel le Souverain critique ceux qui sont déconnectés du monde réel et s'accrochent désespérément aux mythes du passé et aux thèses périmées.

A rappeler que l'agence de presse Reuters avait relayé en octobre 2024 que Staffan de Mistura avait présenté lors d'un briefing à huis clos au Conseil de sécurité de l'ONU une proposition périmée et anachronique remontant à 2002 concernant la partition du Sahara entre le Maroc et les séparatistes du polissario comme l'une des solutions pour résoudre définitivement ce conflit, soulignant que ni le Maroc ni les pantins polissariens ont accepté cette proposition, indiquant à ce stade que le Secrétaire général de l'ONU devrait reconsidérer l'opportunité de son rôle d'envoyé personnel si aucun progrès n'est réalisé au cours des six prochains mois.

Mourad Tabet

Maroc-Etats-Unis

Le partenariat d'exception renforcé, l'élan vertueux de soutien à la marocanité du Sahara consolidé



Dans le message de félicitations adressé en novembre dernier à Donald Trump à l'occasion de son élection, à nouveau, président des Etats-Unis, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a rappelé que durant le précédent mandat de M. Trump, les relations maroco-américaines ont atteint un niveau sans précédent lorsque les Etats-Unis d'Amérique ont reconnu la pleine et entière souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son Sahara. Cet acte mémorable a constitué, selon le Souverain, un jalon et un moment charnière qui reflète la véritable profondeur de "notre relation spéciale et séculaire, porteuse des perspectives d'une coopération encore plus grande et d'un partenariat stratégique plus large".

Cette semaine à Washington, la réaffirmation par les Etats-Unis de la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et le nouvel élan fort donné au partenariat bilatéral d'exception, constituent à bien des égards un hymne à la Vision claire et perspicace de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et au leadership du Souverain et du président Donald Trump en faveur de la paix et de la prospérité partagée.

En réaffirmant la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, les Etats-Unis attestent de la constance de leur position, ainsi que d'une reconnaissance du leadership de SM le Roi qui a conforté et consolidé la stature du Maroc en tant que partenaire clé et écouté sur la scène internationale.

C'est bien le message qui a résonné haut et fort, cette semaine, dans la capitale fédérale américaine, tant par la voix de hauts responsables gouvernementaux que parmi des membres influents du Congrès, ou encore à travers les analystes de presti-

gieux centres de réflexion.

Par deux fois, à l'occasion de la visite de travail du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio a réitéré la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et réaffirmé l'alliance "solide" entre Rabat et Washington.

A travers un communiqué du département d'Etat et ensuite par une déclaration sur les réseaux sociaux officiels de la diplomatie américaine, M. Rubio, a fait part de la constance de la position des Etats-Unis en faveur de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et leur soutien à la proposition d'autonomie présentée par le Royaume comme "la seule base pour une solution juste et durable au différend" régional autour du Sahara marocain.

Les Etats-Unis "continuent de croire qu'une autonomie authentique sous souveraineté marocaine est la seule solution possible", a-t-il ajouté.

A quelques jours des consultations de l'ONU sur la question du Sahara, cette réaffirmation forte de la position des Etats-Unis, puissance internationale et membre influent du Conseil de sécurité, consolide davantage la dynamique croissante de soutien international à l'Initiative marocaine d'autonomie, comme seule solution sérieuse et crédible pour clore définitivement le différend artificiel. Cet appui renouvelé reflète à bien des égards l'adhésion de la communauté internationale à la vision proposée par le Royaume pour un avenir pacifique et prospère dans cette région.

A l'occasion de leur entrevue à Washington, MM. Rubio et Bourita ont en réaffirmé le "solide" partenariat entre les

Etats-Unis et le Maroc au service de la paix et de la sécurité, sous le leadership du Président Trump et de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en plus de l'engagement des deux pays à favoriser leur coopération à tous les niveaux pour "faire avancer les priorités communes dans la région".

Même son de cloche au niveau du Congrès. Plusieurs membres influents de l'institution législative américaine ont fait écho à l'engagement des Etats-Unis à consolider davantage son partenariat stratégique multiforme avec le Maroc, et salué le leadership de Sa Majesté le Roi en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité régionales et internationales.

Lors de sa visite de travail de deux jours dans la capitale fédérale américaine, M. Bourita a ainsi eu des entretiens avec des présidents de Commissions stratégiques du Congrès, dont le Sénateur Lindsey Graham, les représentants Brian Mast, Joe Wilson et Mario Diaz Balart, ainsi que des membres de l'Abraham Accords Caucus des deux Chambres du Congrès.

"Les Etats-Unis soutiennent le Maroc pour favoriser la paix", a notamment affirmé Joe Wilson à l'issue de ses entretiens avec Nasser Bourita, relevant que les discussions ont porté sur "notre partenariat de longue date et notre engagement en faveur de la paix dans la région, notamment la stabilité du Sahara face aux terroristes du +polisario+".

En réaffirmant la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, les Etats-Unis consacrent "la constance" de leur position, tout en saluant le rôle du Maroc pour la paix et la prospérité, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a déclaré, pour sa part, le congressman Mario Diaz-Balart. Sous le règne du Souverain, le Maroc est devenu

"un allié et un partenaire essentiel" des Etats-Unis pour la paix au Moyen-Orient, a-t-il ajouté.

De son côté, la Congresswoman républicaine Ann Wagner a qualifié le Maroc de "partenaire essentiel" des Etats-Unis dans la poursuite de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Afrique et au Moyen-Orient.

Dans la même veine, le représentant démocrate, Brad Schneider, a affirmé que la relation entre les Etats-Unis et le Royaume "est vieille de plusieurs siècles et n'a jamais été aussi pertinente".

"Le Maroc joue un rôle essentiel dans la promotion de nos intérêts communs en matière de stabilité, de prospérité et de paix", a indiqué M. Schneider, en se félicitant du dialogue "ouvert et stratégique" engagé au sujet des opportunités mais aussi des défis auxquels est confrontée la région.

Une illustration "majeure" de la solidité de l'axe Rabat-Washington, les deux membres du Congrès américain citent l'African Lion, le plus grand exercice militaire conjoint annuel sur le continent africain, un exemple saillant du partenariat de défense entre les Etats-Unis et le Maroc et de la coordination multilatérale.

Pour l'ancien président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants des Etats-Unis, Edward Royce, les deux pays alliés attestent, à travers les nouveaux engagements de haut niveau, d'une "volonté commune d'approfondir leur partenariat par le biais d'une coopération diplomatique, sécuritaire et économique accrue dans une région confrontée à une complexité et une instabilité croissantes".

Par Omar Achy
(MAP)

Omar Hilale appelle au renforcement de la voix de l'Afrique dans les politiques sociales mondiales



L'Ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a appelé, jeudi, au renforcement de la voix de l'Afrique dans les politiques sociales mondiales.

Intervenant lors des travaux de la 11ème session du Forum régional africain sur le développement durable (9-11 avril à Kampala), via une vidéo préenregistrée, en sa qualité de co-facilitateur du processus onusien intergouvernemental de négociation relatif aux modalités et à la Déclaration politique du Deuxième Sommet mondial pour le développement social, prévu en

novembre prochain à Doha, M. Hilale a souligné que le Forum régional africain continue de jouer un rôle central en tant que cadre dynamique de collaboration, réunissant gouvernements, société civile, milieu académique, secteur privé et autres acteurs clés, précisant que les contributions formulées lors de ce Forum joueront un rôle fondamental dans le processus préparatoire du Sommet de Doha.

Saluant l'appel des participants à promouvoir des solutions qui répondent aux priorités du développement social en Afrique, notamment l'éradication de la pauvreté, le plein emploi et un

travail décent pour tous, l'inclusivité et l'amélioration des conditions de vie, M. Hilale a insisté sur l'importance de la participation active des parties prenantes africaines, pour faire face aux grands défis actuels, tels que le changement climatique, les évolutions démographiques et la digitalisation.

Selon lui, 30 ans après le Premier Sommet Social du Copenhague, il est essentiel de façonner des réponses efficaces et d'explorer les pistes prometteuses du développement social pour garantir un avenir prospère au continent africain.

Les nations africaines portent collectivement

la responsabilité de saisir les nouvelles opportunités et de relever les défis émergents, a-t-il insisté, faisant observer que le Sommet de Doha intervient à un moment crucial pour l'Afrique, un continent riche en ressources humaines et naturelles, avec un potentiel immense à offrir et un rôle clé à jouer dans la transformation du développement social mondial.

Le Deuxième Sommet mondial pour le développement social sera l'occasion de réaffirmer la Déclaration de Copenhague et son Programme d'action, tout en insufflant un nouvel élan pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, a-t-il poursuivi, ajoutant que cet événement représente une occasion précieuse de capitaliser sur les progrès réalisés et de construire une vision tournée vers l'avenir du développement social.

M. Hilale a également souligné que le processus préparatoire pour la déclaration politique du sommet est en cours, précisant que ce processus intergouvernemental sera mené de manière ouverte, inclusive et transparente, avec pour objectif d'aboutir à une déclaration consensuelle, concise et orientée vers l'action. Organisée conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le gouvernement ougandais, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et plusieurs agences des Nations Unies, la 11ème session du Forum régional africain sur le développement durable a démarré mercredi dans la capitale ougandaise.

Tenu sous le thème: "Stimuler la création d'emplois et la croissance économique par des solutions durables, inclusives et fondées sur la science et les données pour l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063," le Forum se veut un rendez-vous majeur pour impulser la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Signature de l'Accord de coopération en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie marine entre le Maroc et la France

En exécution des Très Hautes Instructions Royales, le ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense Nationale, Abdelatif Loudiyi, a présidé jeudi au siège de cette Administration, la cérémonie de signature de l'Accord de coopération en matière d'hydrographie, d'océanographie et de cartographie marine conclu avec le ministère de la Défense de la République Française.

Ont pris part à cette cérémonie le Contre-Amiral, Inspecteur de la Marine Royale, ainsi que d'autres Hauts responsables des Forces Armées Royales, en présence de l'Ambassadeur de la République Française à Rabat, Christophe Lecourtier, accompagné d'une importante délégation française conduite par l'Ingénieur Général d'Armement Laurent Kerleguer, Directeur du Service Hydrographique, Océanographique de

la Marine Nationale Française (SHOM), indiquant un communiqué de l'Administration de la Défense Nationale.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération technique militaire maroco-française dans les domaines de l'hydrographie, de l'océanographie et de la cartographie marine. Il vise à consolider l'expertise de la Marine Royale Marocaine dans ce domaine et à consacrer le transfert de responsabilité en matière d'établissement et de diffusion de l'ensemble des cartes marines couvrant les eaux sous juridiction marocaine.

Par cet Accord, les deux parties réaffirment leur engagement commun en faveur d'une coopération fondée sur l'échange d'expertise et le renforcement mutuel des capacités techniques et opérationnelles, notamment de la cartographie marine, nécessaire à la sécurité maritime.

Attaques de cybersécurité

La CNDP sensibilise les différents publics contre l'utilisation de données à caractère personnel publiées sur des canaux non autorisés

La Commission Nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) tient à sensibiliser les différents publics contre les risques liés à l'utilisation de données à caractère personnel, qui seraient issues d'une fuite, ou publiées sur des canaux non autorisés et ce, suite à la série d'attaques de cybersécurité ayant fait fuiter, en particulier, des données de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS).

Dans un communiqué, la CNDP rappelle que le traitement licite de données à caractère personnel repose sur le consentement éclairé de la personne concernée ou sur un cadre légal autorisé par la loi n°09-08, ajoutant que toute information obtenue en dehors de ce cadre est illicite, et son utilisation constitue une infraction.

A cet égard, la CNDP souligne qu'elle est, en particulier, investie de prérogatives d'investigation et d'enquête, en vertu de l'ar-

ticle 30 de la loi n°09-08, lui permettant de s'assurer que les responsables du traitement des données à caractère personnel, d'une part effectuent ce traitement en conformité avec la loi n°09-08, et d'autre part, que les données à caractère personnel traitées sont protégées d'une manière conforme aux dispositions de l'article 24 de la loi n°09-08.

A ce titre, et conformément à sa mission, précise le communiqué, la CNDP se tient prête à recevoir et traiter les plaintes de toute personne physique estimant être victime de fuites ou de publication illicite de données personnelles et diligentera une enquête pour vérifier la conformité du traitement desdites données aux dispositions de la loi n°09-08 et de ses textes d'application, notamment à la lumière des premières vérifications réalisées par certains acteurs qui ont permis de relever que certains documents fuités, attribués à cette attaque cybernétique, se sont avérés faux, inexacts ou tronqués.

Temps pluvieux en fin de semaine

De fortes pluies parfois orageuses et rafales de vent localement fortes avec chasse-poussières sont prévues, jusqu'à dimanche, dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, de fortes pluies parfois orageuses oscillant entre 20 et 40 millimètres sont prévues, jusqu'à samedi à 09h, dans les provinces de Chefchaouen et Ouezzane, indique la DGM dans un bulletin d'alerte (niveau de vigilance orange).

Aussi, des cumuls variant entre 40 et 70 millimètres sont attendus, jusqu'à samedi à 23h, dans les provinces de Ou-

zazate, Tinghir, Al Haouz, Errachidia, Midelt, Taroudant et Azilal.

Le même phénomène (30-50 mm) concerne, entre samedi à 15h et dimanche à 06h, les provinces de Fquih Ben Salah, Settati, Rehamna, Khouribga et El Kelaa des Sraghna.

Par ailleurs, des rafales de vent localement fortes avec chasse-poussières (75-90 km/h) sont attendues, jusqu'à samedi à 18h, dans les provinces de Guercif, Oujda-Angad, Taourirt, Jerada, Figuig, Boulemane, Ouarzazate, Tinghir et Midelt.



Caravane médicale pour la promotion des soins prénatals à Marrakech

Société



Une caravane médicale dédiée à la sensibilisation sur l'importance du suivi et des soins prénatals a été lancée, jeudi, dans la commune de Tassoulant, relevant de la préfecture de Marrakech.

Initiée par le Comité préfectoral de développement humain (CPDH),

en partenariat avec la Délégation préfectorale de la Santé et de la Protection sociale de Marrakech, cette caravane médicale vise à promouvoir la santé et le bien-être des femmes enceintes, allaitantes et en post-partum, ainsi que des nouveau-nés, tout en facilitant l'accès à des prestations médi-

cales essentielles.

Cette action solidaire s'inscrit également dans une dynamique de proximité visant à changer certains comportements et idées relatives à la grossesse et au suivi médical, l'objectif étant d'apporter des réponses claires aux interrogations des femmes sur les différentes étapes du suivi prénatal et postnatal.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le chef du service du Réseau des établissements de Santé à la Délégation préfectorale de la Santé et de la Protection sociale, Abderrahim Idmoussa, a indiqué que cette caravane, fruit d'une convention de partenariat réunissant divers acteurs institutionnels et médicaux, propose divers soins, avec un accent particulier sur les spécialités en lien avec la santé maternelle et infantile.

Il a, dans ce sens, précisé que cette initiative constitue une opportunité propice pour rappeler l'importance du respect du calendrier des consultations médicales, à raison de quatre rendez-vous prénatals et de trois visites durant la période post-partum, en vue de garantir une grossesse sans

risques et un suivi optimal.

De son côté, Nadia Bachiri, chargée du suivi des projets liés à la santé de la femme et de l'enfant au sein de la Division de l'action sociale (DAS) relevant de la préfecture de Marrakech, a souligné que cette caravane entend également encourager les femmes à adopter des comportements sanitaires plus responsables, mettant l'accent sur l'importance des 1000 premiers jours de l'enfant, période cruciale durant laquelle l'accompagnement médical est essentiel.

Mme Bachiri a également relevé que cette action solidaire incarne l'engagement constant de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) en faveur de la santé maternelle et infantile, en facilitant l'accès aux soins de santé de qualité et en sensibilisant les femmes sur les bonnes pratiques à adopter durant et après la grossesse.

Cette caravane médicale s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de communication sur l'importance du suivi et des soins prénatals (7 avril - 8 mai prochain), lancée par l'INDH,

Sidi Kacem : Mise en échec d'une tentative de trafic international de chira

Les éléments de la Brigade de la police judiciaire relevant du district provincial de Sidi Kacem ont réussi, sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), à mettre en échec une tentative de trafic international de 25 tonnes et 45 kilogrammes de chira.

Cette opération sécuritaire a permis d'intercepter un camion remorque de transport de marchandises au niveau de la route nationale reliant les villes de Sidi Kacem et Fès, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), précisant que l'opération de fouille du véhicule a permis la découverte de la cargaison de drogues, qui se compose de 628 ballots destinés au trafic international par voie maritime et dont le poids total atteint 25 tonnes et 45 kilogrammes.

Les procédures de recherche effectuées dans le cadre de cette affaire ont permis l'interpellation du chauffeur du camion et de son assistant, âgés respectivement de 36 et 39 ans, relève la même source qui ajoute que les deux individus ont des antécédents judiciaires.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire confiée à la Brigade nationale de police judiciaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les ramifications nationales et internationales de cette activité criminelle en vue d'appréhender l'ensemble des complices de ce réseau criminel.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints menés par les services de la DGSN et de la DGST pour lutter contre le trafic international de drogue, conclut le communiqué.

Casablanca : Interpellation d'un ressortissant français d'origine algérienne faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont procédé, jeudi, à l'interpellation d'un ressortissant français d'origine algérienne (38 ans) faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités judiciaires françaises, en vue de l'exécution d'une peine privative de liberté après sa condamnation dans une affaire de coups et blessures graves.

Le suspect a été interpellé à Casablanca, indique une source sécuritaire, notant que l'opération de pointage dans la base de données de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) a révélé qu'il faisait l'objet d'une notice rouge émise pour l'exécution d'une peine de prison, prononcée à son

encontre à la mi-2024 par la justice française, dans une affaire d'agression de plusieurs personnes à l'arme blanche.

Le mis en cause a été placé en garde à vue sur ordre du Parquet compétent, dans le cadre de la procédure d'extradition conformément à la législation nationale et aux conventions internationales en la matière.

Cette arrestation s'inscrit dans le cadre de l'engagement actif et efficace de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans la coopération bilatérale et multilatérale, notamment en matière de poursuite des personnes recherchées au niveau international pour des crimes transfrontaliers, conclut la même source.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

TERME D'AFFECTATION	TOUR DE CONTRÔLE	ÉBOURIFFÉS	DROGUE VALIDER	TÊTE DE ROCHER	LARME BASQUE	ROUSSE
QUI PEUT TOUT AVALER					MORCEAU DE RAP	
NICKEL POIVRADE		POLICIER VÉNAL			DRAME NIPPON	
				ROMAINS ENLEVER	FIN DE VERBE	HOMME DE GÉNIE
COULÉE DE LAVE		LE BOUT DE LA LANGUE		POURRI		
LETTRES D'ALADIN		JEU DE DÉS				
MAÎTRE DES VENTS			DE BAS EN HAUT SUPER	DURE DANS LE MILIEU	NATURE MORTE	QUARTIER DE PÉKIN
LETTRES DE SEFROU		PUNIR MÉTAL				APERÇU PETIT CHEMIN
	JEU DE STRATÉGIE		PARTIE DE L'AUBRE		APERÇUS SODIUM	
OCCITAN BOBO						
LAC DU SOUDAN		BONNE ACTION	LETTRES DE RUSSELL	FORME D'AVOIR	LETTRES DE KADARÉ	ROMAINS ALUMINIUM
MALHEUREUSEMENT	PAUSE				ÉCHEC COMPLET	
			AMOUR-ETTE			

Solution mots flechés d'hier

P	A	V	E	R	T	I	N	U	I	T
R	E	U	A	L	E	N	T	A		
A	T	T	E	N	T	I	O	N		
D	D	E	T	A	L	A	P	E		
I	R	E	I	G	O	R				
S	I	C	N	A	G	E	E			
A	N	B	E	Q	U	I	L	L	E	
B	A	O	T	S	U	E	R			
L	I	M	A	R	A	M	E	R		
A	R	I	E	C	E					
M	E	R	E	E	C	R				
L	E	F	L	I	N	G	U	E	U	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafrir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

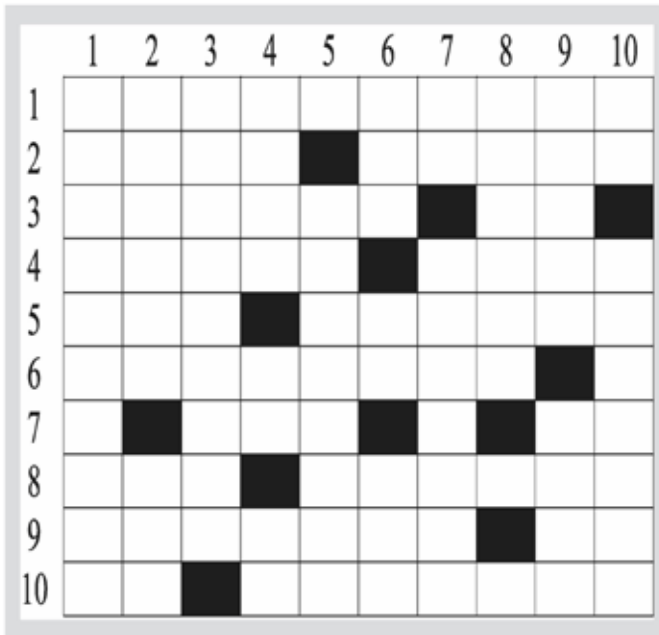
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Honoraires
- 2- Punaie d'eau douce – Le soleil le tua
- 3- Cadenette – Outil d'ajustage
- 4- Laisserai voir ma joie – Déesse indoue
- 5- Grecque – Relater
- 6- Médusé
- 7- Une des Cyclades – Rapport
- 8- Equivalence – Entière
- 9- Boisson espagnole – Coordonnant
- 10- Suit le titre – Sirop à base de miel

VERTICALEMENT

- 1- Dessin
- 2- Valeur – Tami
- 3- Entreprise
- 4- Désavantage – Font le rôle – En prose
- 5- Funeste
- 6- Tendre partie – En rafle – Idéal US
- 7- En secret – Spath
- 8- Cours de sang
- 9- Cessez-le-feu – Départ de nageur
- 10- Réfléchi – Sous-développé

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

3				2	5	1			
		5	9	4					
		4	8	6		7		9	
	6							4	
	2	7	3	1	4	8	6		
4							3		
6	2		9	7	5				
				8	6	4			
		9	1	3				7	

Moyen

		1		3		8		4	
				2			6		
			4	9	8	7			
1									
2		4	6	1	5	9		8	
								5	
		3	1	6	2				
	8			5					
7	2		8	6					

Difficile

				4	2	5			
		4	6				3		
	7	5				1	6		
		7						6	
	1			2			5		
3						7			
	6	1				8	9		
	3				5	6			
		9	3	8					

Expert

				2	5				9
9			7						
	6	1			8				
					4	6		2	
	2			3			7		
8	6	2							
			3			7	9		
					6			8	
3			8	7					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	6	4	8	3	9	2	
9	6	4	2	3	7	1	8	5	
8	2	3	5	1	9	6	4	7	
6	7	2	3	5	4	8	1	9	
4	9	5	1	8	6	7	2	3	
1	3	8	7	9	2	5	6	4	
2	8	6	9	7	5	4	3	1	
7	4	1	8	2	3	9	5	6	
3	5	9	4	6	1	2	7	8	

Moyen

4	2	7	6	5	8	3	1	9	
6	3	1	9	2	4	8	5	7	
5	8	9	3	1	7	6	4	2	
3	1	5	4	8	2	7	9	6	
2	7	6	5	3	9	4	8	1	
9	4	8	1	7	6	5	2	3	
1	5	4	2	6	3	9	7	8	
7	6	2	8	9	5	1	3	4	
8	9	3	7	4	1	2	6	5	

Difficile

1	8	2	3	4	6	5	9	7	
7	5	6	2	9	1	3	8	4	
4	3	9	5	8	7	1	2	6	
9	1	3	4	6	5	2	7	8	
5	6	4	8	7	2	9	3	1	
8	2	7	1	3	9	6	4	5	
2	4	8	6	1	3	7	5	9	
6	9	5	7	2	8	4	1	3	
3	7	1	9	5	4	8	6	2	

Expert

4	8	9	5	1	6	2	3	7	
6	3	5	8	2	7	1	9	4	
1	2	7	3	4	9	6	5	8	
7	5	3	6	8	1	4	2	9	
8	9	4	7	5	2	3	6	1	
2	6	1	4	9	3	8	7	5	
5	4	2	9	6	8	7	1	3	
3	1	8	2	7	5	9	4	6	
9	7	6	1	3	4	5	8	2	

Economie

Mohsine Berrada El Azizi
élu président régional de
la CGEM Marrakech-Safi

M. Mohsine Berrada El Azizi a été élu à l'unanimité président régional de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Marrakech-Safi pour un mandat couvrant la période 2025-2028, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire et élective de la section, tenue lundi dans la cité Ocre.

Cette assemblée a également été marquée par l'élection de Taoufik Aboudia au poste de vice-président, tandis que le président nouvellement désigné s'est vu confier la mission de nommer les membres du nouveau bureau.

Dans une allocution de circonstance, M. Berrada El Azizi a affirmé que la CGEM Marrakech-Safi s'est imposée comme un acteur central du paysage économique régional, grâce à une démarche fondée sur la création de partenariats solides et la promotion du dialogue entre les secteurs public et privé.

Il a, dans ce sens, mis en avant la volonté de la section régionale à entamer une nouvelle phase placée sous le signe de l'innovation, de l'inclusion et de la proximité, à même de renforcer le rôle du secteur privé dans la dynamique économique de la région.

Passant en revue les grandes lignes du programme d'action du nouveau bureau, M. Berrada El Azizi a indiqué que ce dernier s'articulera autour de douze priorités majeures, traduisant les ambitions portées par cette nouvelle mandature.

Parmi les axes stratégiques identifiés, a-t-il relevé, figurent l'élaboration d'une vision stratégique partagée et le renforcement des synergies avec les institutions régionales, notamment à travers des Partenariats Public-Privé (PPP) permettant d'accélérer les projets structurants, les infrastructures et l'innovation, tout en soutenant les secteurs productifs afin de stimuler une croissance économique forte, durable et inclusive à l'échelle régionale.

Et d'ajouter que le programme d'action mettra également l'accent sur l'accompagnement des entreprises dans leurs processus de transformation et d'innovation, en particulier à travers la digitalisation, la diversification des activités, l'exploitation des opportunités économiques émergentes, tout en encourageant la transition énergétique à travers l'adoption progressive d'énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises.

En parallèle, une attention particulière sera portée au renforcement de la compétitivité des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), notamment par la facilitation de leur accès au financement, à la formation et aux opportunités de croissance, en vue de maximiser leur contribution au développement économique régional, a poursuivi M. Berrada El Azizi.

GITEX Africa Morocco

Une 3^{ème} édition d'envergure en faveur de l'édification du paysage numérique africain



La troisième édition du GITEX Africa Morocco, plus grand rendez-vous technologique et entrepreneurial du continent, se tiendra du 14 au 16 avril à Marrakech, avec à la carte de nouveaux sommets et des initiatives d'envergure, en droite ligne des efforts du Royaume en faveur de l'édification du paysage numérique africain.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette troisième édition se démarque par une multitude de conférences sectorielles, des initiatives innovantes dans l'industrie créative et des forums de networking à forte valeur ajoutée.

Innovation, investissements et transformation numérique sont ainsi les mots d'ordre de ce rendez-vous annuel qui marque une nouvelle étape dans le positionnement du Royaume du Maroc en tant que plateforme incontournable de l'innovation numérique en Afrique, rapporte la MAP.

L'événement reflète désormais la vision d'un continent qui ne se contente plus de consommer la technologie, mais aspire à la concevoir, y prendre part et en influencer la

direction.

Porté par le ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, en partenariat avec l'Agence du Développement du Digital (ADD), cet événement a pour objectif de favoriser les synergies entre gouvernements, investisseurs, entrepreneurs et leaders du numérique.

Cette troisième édition du GITEX connaîtra une affluence sans précédent avec plus de 45.000 participants attendus à Marrakech, et 1.400 exposants venant de 130 pays.

Organisé par Kaoun International, la filiale internationale du Dubai World Trade Centre (DWTC), en charge de tous les événements GITEX dans le monde, celui-ci devra accueillir plus de 650 institutions gouvernementales, 350 investisseurs et 660 conférenciers internationaux.

L'un des temps forts de cette édition sera le sommet "Africa Future Connectivity", une plateforme exclusive réunissant les géants des télécoms, du cloud computing et des centres de données.

Ce sommet explorera l'impact du haut débit, du déploiement de la 5G et des

technologies cloud, tout en encourageant les partenariats public-privé pour structurer l'avenir numérique du continent.

Autre nouveauté majeure, le Diaspora Studio, un espace dédié à la mise en réseau des talents africains à l'échelle mondiale, qui a pour ambition de favoriser les opportunités d'investissement, les partenariats transfrontaliers et le transfert d'expertise entre la diaspora et les écosystèmes technologiques locaux.

Cette année, GITEX Africa Morocco met aussi à l'honneur l'EdTech, l'AgriTech, la HealthTech et la SportsTech, une approche qui renforce l'ambition de faire de la tech un levier de transformation socio-économique en Afrique.

Avec une dynamique de financement retrouvée, les grands noms de l'investissement mondial tourment désormais leur attention vers l'Afrique. Les investissements dans les startups africaines dépassent les 2 milliards de dollars, renouant avec les niveaux d'avant-pandémie.

Ainsi, le Conseil Européen de l'Innovation (EIC), plus grand investisseur deep-tech

en Europe, participe à GITEX AFRICA Morocco à travers son programme de conférences et d'ateliers.

De son côté, la Société Financière Internationale (IFC), branche de la Banque Mondiale dédiée au financement du secteur privé, mettra en lumière dix startups africaines de son programme SheWins Africa, lors de cette édition du GITEX.

Tout au long de l'événement, les startups africaines et internationales seront largement mises à l'honneur.

Parmi les temps forts, il y a lieu de citer la Supernova Challenge, plus grande compétition panafricaine dédiée aux jeunes startups, jugée par un panel d'experts, ainsi que le programme Morocco 200, lancé par le ministère chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, en partenariat avec l'ADD, pour accompagner les startups marocaines dans leur développement à l'international.

Il s'agit aussi de l'espace exposition entièrement dédié aux jeunes pousses, conçu comme un lieu de rencontre entre innovateurs, visiteurs et investisseurs.

Al Omrane : Emission obligataire ordinaire par placement privé de 1,5 MMDH

Le Holding Al Omrane (HAO), dans le cadre de son plan de financement, a réalisé avec succès une émission obligataire, par placement privé auprès des investisseurs, pour un montant global de 1,5 milliard de dirhams (MMDH).

Cette émission obligataire s'inscrit dans le cadre

des différentes opérations initiées par Al Omrane pour diversifier ses sources de financement et optimiser leurs coûts, indique le groupe dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Tourisme : Un premier trimestre record avec 4 millions d'arrivées

Le tourisme marocain confirme son ascension, avec l'accueil de 4 millions de touristes à fin mars 2025, soit une hausse remarquable de 22% par rapport à la même période en 2024, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

Cette performance renforce le positionnement du Maroc comme destination phare, consolidant sa dynamique de destination 4 saisons, amorcée dès le début de l'année, relève le ministère dans un communiqué.

En termes de répartition, le Maroc séduit aussi bien les touristes internationaux (2,1 millions) que

la diaspora marocaine (1,9 million), reflétant ainsi la diversité de son offre, précise la même source.

"Le mois de mars, qui coïncidait pourtant cette année avec le Ramadan, a enregistré une excellente performance avec près de 1,4 million de visiteurs, soit une croissance de 17% par rapport à 2024", a indiqué la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, citée par le communiqué.

Selon la responsable, "ces chiffres attestent de la transformation profonde de l'offre touristique marocaine, qui a su se réinventer pour satisfaire des voyageurs toujours plus exigeants".

Pdt de la Fédération allemande des PME

Andreas Jahn : *"Nous voulons bâtir une nouvelle alliance économique stratégique avec le Maroc"*

L'écosystème économique et industriel allemand ambitionne de forger une nouvelle alliance stratégique avec le Maroc, à l'aune d'un contexte économique mondial instable, a souligné le président international de la Fédération allemande des PME (BVMW) et secrétaire général de l'Alliance allemande des PME pour l'Afrique, Andreas Jahn.

"Nous voulons bâtir une nouvelle alliance économique stratégique avec le Maroc", a déclaré M. Jahn dans un entretien accordé à la MAP, en marge de la Journée Avenir de la PME, organisée mercredi à Berlin à l'initiative de la BVMW, en présence d'une délégation d'acteurs économiques marocains.

L'Allemagne, première puissance économique européenne, se doit de rechercher de nouveaux débouchés, dans un environnement mondial bouleversé, marqué notamment par l'imposition de nouveaux droits de douane par les États-Unis. Le Maroc figure parmi les pays sur lesquels l'Allemagne peut miser, a-t-il affirmé.

Dans cette perspective, M. Jahn, également homme politique et ancien député fédéral au

Bundestag, a mis en avant l'intérêt stratégique du marché marocain, soulignant qu'il attire de plus en plus d'investisseurs allemands et qu'il constitue, selon lui, un hub incontournable pour accéder aux marchés africains.

"Le Maroc gère une large part de ce commerce africain et constitue une porte d'entrée vers le continent. Les entreprises allemandes ont tout intérêt à s'y implanter pour conquérir ensuite de nouveaux horizons", a-t-il déclaré.

Il a ainsi appelé à l'avènement d'une nouvelle ère de coopération germano-africaine, où le Maroc jouerait un rôle de partenaire clé pour l'implantation des entreprises allemandes sur le continent, saluant, dans ce sens, la stabilité du Royaume et les nombreuses opportunités qu'il offre dans des secteurs d'avenir susceptibles de soutenir la croissance des PME allemandes.

À cet égard, M. Jahn a affirmé que la Fédération allemande des PME nourrit un vif intérêt pour le Maroc, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'eau, de l'assainissement, ainsi que dans les secteurs de la machinerie et de l'automobile. Les perspectives d'investis-

sement s'y annoncent prometteuses, d'autant plus que le pays se prépare à coorganiser la Coupe du monde 2030, a-t-il souligné.

C'est dans cette logique qu'a été inauguré le bureau BVMW-Maroc, basé à Rabat, présenté par M. Jahn comme un pilier destiné à renforcer les passerelles entre les deux pays. L'objectif en est aussi de consolider l'amitié germano-marocaine. Il espère alors que cette représentation favorisera de nouvelles initiatives et encouragera l'engagement des entreprises allemandes au Maroc.

M. Jahn a par ailleurs annoncé que son organisation comptait élargir et intensifier cette relation, en organisant notamment des missions économiques dans le Royaume afin de concrétiser, dans long terme, des projets communs.

Exprimant le souhait de voir une future édition de la Journée Avenir de la PME, rendez-vous de référence pour les PME allemandes et européennes, se tenir au Maroc, M. Jahn a assuré que la BVMW mobilisera les moyens nécessaires pour renforcer l'activité de son bureau de Rabat et lui permettre de jouer pleinement

son rôle. La délégation marocaine présente à la Journée Avenir de la PME, composée de représentants de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), a multiplié les rencontres avec les acteurs de l'écosystème industriel allemand et des responsables politiques, afin d'examiner les moyens de renforcer le partenariat économique bilatéral.

Dans ce cadre, les membres de la délégation, à l'initiative du bureau BVMW-Maroc, ont été reçus au ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. À cette occasion, les progrès et les réformes engagés par le Maroc ont été salués, et les axes pour approfondir le partenariat économique bilatéral ont été examinés. Les deux parties ont également étudié l'opportunité de créer un Forum économique maroco-allemand afin de stimuler les échanges entre les acteurs économiques des deux pays.

Le stand marocain, placé sous la marque de la promotion de l'investissement et de l'export "Morocco Now", a servi de point

de contact entre les institutionnels marocains et plusieurs PME allemandes de divers horizons, venues s'informer sur les modalités d'investissement et les opportunités offertes par le Royaume dans le cadre de la nouvelle Charte de l'investissement.

La Journée Avenir de la PME, événement phare dédié à la promotion des PME en Allemagne et en Europe, a rassemblé plus de 6.000 participants issus des milieux politiques, économiques et industriels allemands, avec une forte représentation d'acteurs engagés dans l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

La BVMW, qui célèbre cette année son 50e anniversaire, représente les intérêts des PME issues de divers secteurs d'activité. Elle regroupe 32 associations professionnelles, notamment industrielles, rassemblant plus de 900.000 PME à travers l'Allemagne. Son action vise à renforcer leur compétitivité et à garantir leur pérennité. La fédération est présente via plus de 300 bureaux en Allemagne et 80 à l'étranger, dont un au Maroc.

Propos recueillis par
Zin El Abidine Taimouri (MAP)

Marrakech: Baisse de 0,2% de l'IPC en février dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) dans la ville de Marrakech a enregistré une baisse de 0,2% en février dernier par rapport au mois précédent, passant de 121,9 à 121,6.

Cette variation est attribuée à la baisse de 0,6% des prix des produits alimentaires et à l'augmentation de 0,1% des prix des produits non alimentaires, indique une note de synthèse de la Direction régionale du Haut-Commissariat au plan sur l'évolution de l'IPC dans

la cité ocre entre janvier et février derniers.

Il ressort aussi de cette note de synthèse que les indices des classes alimentaires ont enregistré une baisse, notamment des prix des "poissons et fruits de mer" (-4,5%), des "huiles et graisses" (-3,4%), des "viandes" (-1,9%) et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes (ND)" (-0,6%), rapporte la MAP.

En revanche, les prix des "fruits" ont

augmenté de 2,1%, des "légumes" de 1,9%, du "café, thé et cacao" de 1,6%, ainsi que du "lait, fromage et œufs" de 0,3%.

S'agissant des variations des indices des divisions des produits non alimentaires observées entre janvier et février 2025, la baisse a concerné principalement les prix des "loisirs et culture" (-0,6%) et des "vêtements et chaussures" (-0,1%).

Pour leur part, les prix du "trans-

port" et des "restaurants et hôtels" ont augmenté de 0,5%, et ceux des "meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" de 0,3%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois de février 2025 dans la ville de Marrakech a enregistré une hausse de 2,3%, passant de 118,9 à 121,6, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 4,3% et de celui des produits non alimentaires de 0,6%.

Lettres du Maroc au Festival du livre de Paris

Les nouvelles plumes font leur percée

Art & culture

Au Festival du livre de Paris qui s'est ouvert vendredi dans la capitale française, avec le Maroc comme invité d'honneur, de nouvelles plumes s'affichent à l'avant-scène aux côtés de figures emblématiques qui font rayonner la création littéraire nationale dans le monde.

Dans une programmation spéciale « Lettres du Maroc », riche de pas moins de 46 événements mettant en lumière la diversité de la production littéraire marocaine, le festival fait la part belle à ces talents prometteurs qui commencent à percer, sur les traces des incontournables Prix Goncourt Leïla Slimani et Tahar Ben Jelloun, ou encore Kaoutar Harchi, sociologue et romancière engagée sur les questions identitaires et Rim Battal, poétesse et artiste aux écritures plurielles, également présents lors de cette édition.

Ces auteurs sont à découvrir ou redécouvrir dans le cadre de rencontres autour de leurs romans et leurs parcours ou de séances de dédicaces qui ponctueront la programmation du pavillon marocain tout au long des trois jours du festival qui se tient en cette fin de semaine au Grand Palais de la capitale française.

Meryem Jebbor, Driss Jaydane, Kaïss Ben Yahia, ... sont autant d'écrivains qui viennent porter « haut la voix du Maroc » dans la grand-messe parisienne de la littérature transformée cette année en « une véritable vitrine du dynamisme culturel marocain, soulignant l'importance croissante de ses auteurs et de son industrie éditoriale sur la scène littéraire internationale », selon ses organisateurs.

Dans son cycle de rencontres, le festival ira notamment à la découverte de l'univers romanesque de Myriam Jebbor qui présentera son nouveau livre « La trahison » (Editions Le Fennec).

Après « Il était là », « Des histoires de grands » et « Le parfum d'Emilie », l'auteur revient avec cette œuvre qui plonge le lecteur dans « l'enfance joyeuse et insouciance d'Hannah au Maroc, jusqu'à ce qu'un secret de famille vienne briser l'équilibre fragile de son existence paisible ».

Ce récit, présenté comme une tentative de réconciliation avec le passé, visant à « mettre fin aux mensonges que l'on se fait à soi-même et à ceux que l'on a fait aux autres », se déroule entre la France et le Maroc, reflétant ainsi la double appartenance de la romancière.

De son côté, Driss Jaydane présentera son livre « Moïse de Casa » (Editions Les Avrils) retraçant l'histoire d'un gamin qui « se réfugie dans la pensée magique pour supporter son monde bouleversé par l'absence du père, les fins de mois difficiles de la mère, la vie dans la rue, ... ».

Le benjamin de cette édition, Souleïman Berrada, dévoilera, quant à lui, son premier roman « Le Baigneur » où le narrateur relate ses souvenirs d'enfance dans l'univers clos du hammam, au cœur de Fès. Le roman est publié dans la collection de formats courts « Le secret des comètes » des éditions Le Soupirail.

Dans la catégorie « poème », Kaïss



Ben Yahya partagera avec l'audience son recueil « Patch-words II – L'Amour en vers » (Editions Socheppresse).

La jeune romancière Zineb Mekouar finaliste du Prix Goncourt du premier roman en 2022 sera également au rendez-vous. L'auteure qui, à 33 ans, commence déjà à marquer de son empreinte la scène culturelle dans l'Hexagone avec deux œuvres à succès (« La poule et son cumini » (JC Lattès, 2022) et « Souviens-toi des abeilles » (Gallimard, 2024), prendra notamment part avec l'écrivain Mustapha Kebir-Ammi à l'hommage consacré à Driss Chraïbi dans le cadre du festival.

La manifestation prévoit deux autres rencontres rendant hommage aux figures emblématiques de la littérature marocaine Edmond Amran El Maleh et Mohamed Khair-Eddine.

La place des femmes dans la littérature sera également mise en avant à travers plusieurs rencontres avec des autrices majeures comme Asma Lamrabet « qui interroge le féminisme et la spiritualité dans le monde musulman ».

Au public du festival, elle présentera son livre « Islam et libertés fondamentales : pour une éthique universelle » (Editions En toutes lettres).

Plutôt que d'opposer le référentiel religieux à celui des droits humains, l'auteure y invite à renouer avec « une éthique et une spiritualité dont les fondements sont la recherche de la justice et le respect de la dignité humains ».

Sur 330 m², le pavillon Maroc au Festival du livre de Paris propose cinq espaces immersifs : « Espace de l'Histoire Maritime », une plongée dans le passé maritime du Maroc, avec cartes anciennes et récits de navigateurs ; « Espace Hiwar », lieu d'échanges entre éditeurs, auteurs et le public ; « Espace Dedicaces », rencontres et signatures avec les écrivains marocains ; « Espace Jeunesse », contes et ateliers interactifs pour transmettre le goût de la lecture ; et « Espace éditeurs et Librairie », vitrine de la diversité éditoriale marocaine.

Par Amal Tazi (MAP)

Le président Macron visite le pavillon du Maroc

Le président français Emmanuel Macron a visité, vendredi, le pavillon du Maroc, invité d'honneur du Festival du livre de Paris. Le chef de l'Etat français, qui était accompagné de la ministre de la Culture Rachida Dati, a été accueilli à son arrivée au pavillon marocain par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid et l'ambassadeur du Royaume à Paris Samira Sitail.



Après avoir salué les hymnes nationaux de la France et du Maroc, interprétés par la chanteuse marocaine Nabila Maan, M. Macron a visité les différentes dépendances du pavillon marocain conçu comme un espace immersif célébrant la richesse et la diversité des écrivains marocains.

A cette occasion, le président français a eu des échanges notamment avec des éditeurs et des auteurs marocains.

Dans une déclaration à la presse au terme de cette visite, le chef de l'Etat français s'est dit « fier » et « heureux » d'accueillir le Maroc en tant qu'invité d'honneur.

Il s'est félicité d'une relation franco marocaine « sensible, profonde et amoureuse », exprimant ses remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

« Nous sommes heureux de voir le Maroc invité d'honneur du festival du livre et merci à Sa Majesté le Roi qui en a donné l'impulsion », a affirmé le président français.

M. Macron a tenu également à remercier le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et l'ensemble des éditeurs et éditrices présents ainsi que les auteurs marocains qui « honorent ce dialogue permanent entre nos poètes, nos romanciers et nos intellectuels ».

Projection du film documentaire "Meqboulène, les hôtes de Toumliline" de la réalisatrice Izza Génini

Le film documentaire "Meqboulène, les hôtes de Toumliline" de la réalisatrice marocaine Izza Edéry-Génini a été projeté, jeudi au cinéma Renaissance de Rabat, en présence de cinéphiles et de plusieurs personnalités du monde de la culture et des médias.

Produit par la Fondation Me moires pour l'Avenir, ce documentaire de 43 minutes explore un moment clé de l'histoire marocaine où des religieux chrétiens, musulmans et juifs ont vécu une expérience d'intégration et de dialogue interculturel exceptionnelle.

En effet, le film retrace l'histoire méconnue de vingt moines bénédictins, originaires de la région de Toulouse, ayant créé, entre 1952 et 1968, un monastère à Azrou, dans le Moyen Atlas, devenu un lieu d'échange, de réflexion et de dialogue entre cultures, religions et générations.

Ces moines ont développé, avec l'appui de Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, des initiatives sociales et éducatives ayant marqué la région et ses habitants, en ouvrant notamment un dispensaire et un internat de cours de soutien scolaire, pour ensuite fonder les "Rencontres internationales de Toumliline", qui attirèrent intellectuels et penseurs du monde entier, devenant ainsi un symbole d'ouverture et de respect mutuel. A travers des archives inédites, des témoignages d'anciens résidents du monastère et des interviews de figures majeures, le spectateur se retrouve ainsi plongé dans une époque où l'esprit de tolérance et de fraternité transcende les différences.



S'exprimant à cette occasion, la présidente de la Fondation Mémoires pour l'Avenir, Lamia Radi, a souligné que ce documentaire vise à préserver la mémoire de cette aventure humaine et à rappeler que l'hospitalité et l'acceptation de l'autre font partie intégrante de l'identité marocaine.

Porté par une mise en scène sensible propre au style de la réalisatrice, le documentaire ne se limite pas simplement à retracer le passé. Selon la réalisatrice Izza Génini, "cet opus interroge aussi notre rapport actuel à la diversité et au dialogue interreligieux et vise à capter ce que l'expérience de Toumliline dévoile du Maroc et des Marocains dans sa dimension sociale, spirituelle et hospitalière". Fruit d'un travail rigoureux de recherche et de documentation, ce film vient s'ajouter aux multiples documentaires réalisés par Izza Génini qui s'est consacrée, dans ses créations, à la mise en lumière des multiples facettes culturelles et spirituelles du Maroc. Produit dans le cadre du projet "Réinventer Toumliline" de la Fondation, soutenu par le programme "Dakira" de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), le documentaire "Meqboulène, les hôtes de Toumliline" sera projeté dans différentes salles de projection nationales et lors des événements et festivals internationaux.

tité marocaine.

"A travers ce film, nous souhaitons préserver et transmettre la mémoire des rencontres internationales du monastère de Toumliline", a-t-elle précisé.

Par ailleurs, il a fait savoir qu'il se consacre actuellement à la photographie de rue après avoir suivi une formation axée sur le reportage et le documentaire, expliquant que ce style artistique lui permet d'être plus créatif au sein de l'espace public.

De son côté, la responsable du pôle de l'art, de la culture et de la communication à la Fondation, Fatiha Amlouk, a fait remarquer que l'exposition de Hammami reflète sa propre vision de la beauté visuelle marocaine en tant qu'artiste et migrant, notant que cela se reflète à travers ces photographies en blanc et noir capturant ses voyages et déplacements dans plusieurs villes.

Né à Casablanca en 1961, Jamal Hammami, qui réside à Bruxelles, est diplômé en photographie à l'Ecole supérieure des arts de l'image, section photographie, et à l'Ecole de photographie et de techniques visuelles de Bruxelles. Il a suivi également des formations d'infographie à l'Institut supérieur Saint-Luc et de cinéma et vidéo à l'Académie de Molenbeek.

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition photographique "Maroc, terre de lumières" de l'artiste marocain Jamal Hammami a eu lieu, jeudi, à l'espace Rivages de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger à Rabat.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 9 mai, vise à jeter la lumière sur la photographie de rue, en mettant en avant sa profondeur en noir et blanc ainsi qu'en couleur, tout en s'appuyant sur le contraste de la lumière et des ombres.

L'exposition comprend des photographies prises par M. Hammami dans plusieurs villes marocaines, telles que Rabat, Casablanca, Marrakech, Essaouira, Tanger, Tétouan, Asilah, Chefchaouen et Fès qui capturent le mouvement des personnes à l'intérieur de la ville, dans les marchés et près de la mer, et présentent les murailles caractéristiques et les cafés des anciennes villes dans toute leur splendeur.

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste a souligné que "cette exposition met en lumière la splendeur, la richesse et la diversité culturelle du Maroc, un pays unique qui se démarque par sa lumière, ses couleurs, son architecture et sa richesse culturelle".

Par ailleurs, il a fait savoir qu'il se consacre actuellement à la photographie de rue après avoir suivi une formation axée sur le reportage et le documentaire, expliquant que ce style artistique lui permet d'être plus créatif au sein de l'espace public.

De son côté, la responsable du pôle de l'art, de la culture et de la communication à la Fondation, Fatiha Amlouk, a fait remarquer que l'exposition de Hammami reflète sa propre vision de la beauté visuelle marocaine en tant qu'artiste et migrant, notant que cela se reflète à travers ces photographies en blanc et noir capturant ses voyages et déplacements dans plusieurs villes.

Né à Casablanca en 1961, Jamal Hammami, qui réside à Bruxelles, est diplômé en photographie à l'Ecole supérieure des arts de l'image, section photographie, et à l'Ecole de photographie et de techniques visuelles de Bruxelles. Il a suivi également des formations d'infographie à l'Institut supérieur Saint-Luc et de cinéma et vidéo à l'Académie de Molenbeek.

Coup d'envoi du Festival international des nomades à M'Hamid El Ghizlane

La 20e édition du Festival international des nomades s'est ouverte, jeudi à M'Hamid El Ghizlane, sous le thème "Une cité sans muraille au cœur du désert".

La cérémonie d'ouverture de cette édition a été marquée par des prestations artistiques hautes en couleur, qui ont embarqué le public dans un voyage culturel au cœur du Sahara, mettant en avant le patrimoine immatériel de la région et sa place de catalyseur de culture et de développement durable.

Outre la performance époustouflante du groupe malien "Imarhan Timbuktu", le public a suivi des tableaux de danses populaires (arts de la Regba, El Gedra et El Chemra...) et des prestations artistiques animées par la troupe "Les pigeons du sable", présentées sous les rythmes du guembri et des sonorités gnaouis.

Le fondateur et directeur du Festival international des nomades, Nouredine Bougrab, a déclaré à la MAP que "ce festival constitue un événement unique qui rassemble des festivaliers du monde entier pour célébrer la richesse de notre culture et notre patrimoine", ajoutant que le programme de cette édition se distingue par sa richesse et sa diversité. Ce festival, a-t-il poursuivi, représente "une incarnation de l'harmonie entre le passé et le présent et un phare d'expression créative reflétant l'esprit vaste et accueillant du Sahara", faisant savoir que cette édition connaît la participation d'invités de marque venus des quatre coins du monde pour admirer la magie du Sahara, sa culture et la générosité de ses habitants.

Cette édition connaît notamment la participation du groupe Nass Al-Ghiwane, surnommé "les Rolling Stones de l'Afrique", qui illuminera la scène en hommage au vingtième anniversaire de ce rendez-vous. Dimanche, le public aura rendez-vous avec l'artiste marocain résidant en Hongrie, Saïd Tichiti, véritable ambassadeur de la musique amazighe, gnaoui et hassania. Son univers musical, à la croisée des traditions et des sonorités contemporaines, promet un moment d'exception.

L'assistance sera également enchantée par une fusion de musique traditionnelle et moderne avec le duo "Sarah et Ismail" qui mariera avec subtilité les mélodies amazighes ancestrales aux tendances musicales actuelles dans un cadre artistique empreint de magie et de communion festive.

Cette édition sera, par ailleurs, marquée par la participation de grands noms de la scène touarègue, dont le célèbre groupe algérien "Kader Tarhanine".

Au programme de ce festival, figurent aussi des expositions dédiées aux métiers traditionnels, aux arts plastiques et aux spécialités gastronomiques locales, outre les danses du désert, les sports ancestraux, ainsi que des démonstrations de savoir-faire reflétant la splendeur et la diversité du Sahara.

Des conférences et des ateliers, axés sur les enjeux du développement durable en milieu désertique, la préservation environnementale et la cybersécurité, sont également prévus. Par ailleurs, la course de dromadaires et le traditionnel hockey des nomades, organisés samedi, viendront ponctuer cette célébration d'un souffle d'authenticité.

L'un des temps forts de cette manifestation sera la Caravane Drâa Numérique, initiée par l'association Moroccan Internet Society (MISOC), visant à favoriser l'inclusion numérique des populations nomades et rurales, à travers des ateliers autour de l'intelligence artificielle, de l'identité numérique, de la cybersécurité et de l'entrepreneuriat, illustrant ainsi l'alliance entre héritage ancestral et innovation technologique.

Ce grand rendez-vous culturel est organisé en partenariat avec la province de Zagora, le Conseil provincial de Zagora, l'Office national marocain du tourisme, la Direction régionale de la culture à Drâa-Tafilalet et plusieurs autres partenaires.

Des conférences et des ateliers, axés sur les enjeux du développement durable en milieu désertique, la préservation environnementale et la cybersécurité, sont également prévus. Par ailleurs, la course de dromadaires et le traditionnel hockey des nomades, organisés samedi, viendront ponctuer cette célébration d'un souffle d'authenticité.

L'un des temps forts de cette manifestation sera la Caravane Drâa Numérique, initiée par l'association Moroccan Internet Society (MISOC), visant à favoriser l'inclusion numérique des populations nomades et rurales, à travers des ateliers autour de l'intelligence artificielle, de l'identité numérique, de la cybersécurité et de l'entrepreneuriat, illustrant ainsi l'alliance entre héritage ancestral et innovation technologique.

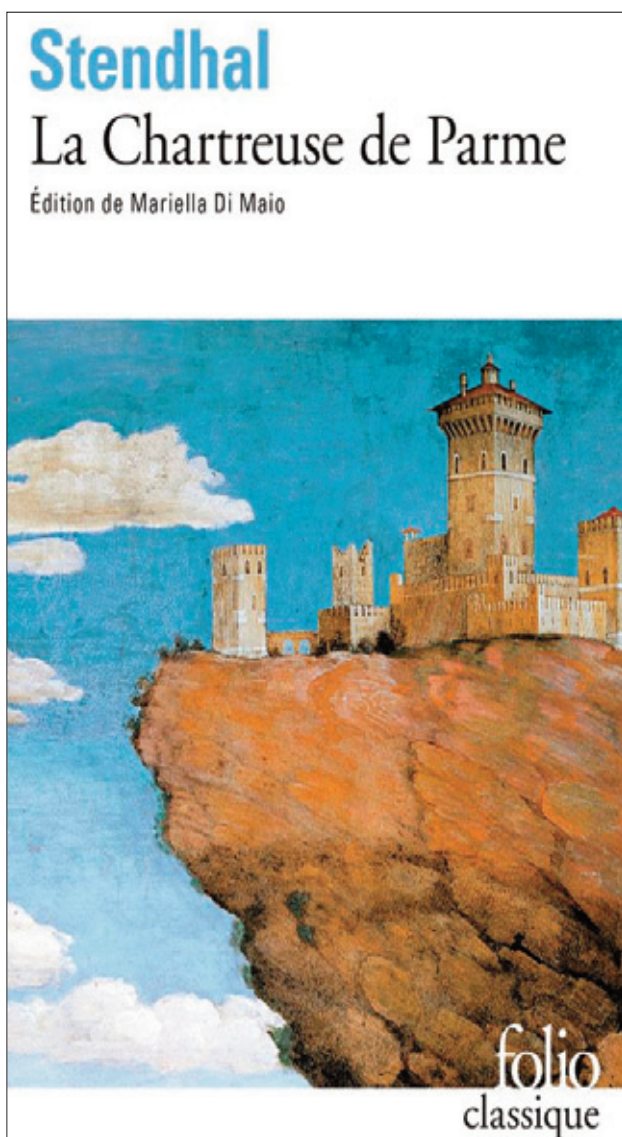
Chapitre vingt-huitième

Entraîné par les événements, nous n'avons pas eu le temps d'esquisser la race comique de courtisans qui pullulent à la cour de Parme et faisaient de drôles de commentaires sur les événements par nous racontés.

Ce qui rend en ce pays-là un petit noble, garni de ses trois ou quatre mille livres de rente, digne de figurer en bas noirs, aux levers du prince, c'est d'abord de n'avoir jamais lu Voltaire et Rousseau ; cette condition est peu difficile à remplir. Il fallait ensuite savoir parler avec attendrissement du rhume du souverain, ou de la dernière caisse de minéralogie qu'il avait reçue de Saxe. Si après cela on ne manquait pas à la messe un seul jour de l'année, si l'on pouvait compter au nombre de ses amis intimes deux ou trois gros moines, le prince daignait vous adresser une fois la parole tous les ans, quinze jours avant ou quinze jours après le premier janvier, ce qui vous donnait un grand relief dans votre paroisse, et le percepteur des contributions n'osait pas trop vous vexer si vous étiez en retard sur la somme annuelle de cent francs à laquelle étaient imposées vos petites propriétés.

M. Gonzo était un pauvre hère de cette sorte, fort noble, qui, outre qu'il possédait quelque petit bien, avait obtenu par le crédit du marquis Crescenzi une place magnifique, rapportant 1.150 francs par an. Cet homme eût pu dîner chez lui, mais il avait une passion il n'était à son aise et heureux que lorsqu'il se trouvait dans le salon de quelque grand personnage qui lui dit de temps à autre : Taisez-vous, Gonzo, vous n'êtes qu'un sot. Ce jugement était dicté par l'humeur, car Gonzo avait presque toujours plus d'esprit que le grand personnage. Il parlait à propos de tout et avec assez de grâce ; de plus, il était prêt à changer d'opinion sur une grimace du maître de la maison. À vrai dire, quoique d'une adresse profonde pour ses intérêts, il n'avait pas une idée, et quand le prince n'était pas enrhumé, il était quelquefois embarrassé au moment d'entrer dans un salon.

Ce qui dans Parme avait valu une réputation à Gonzo, c'était un magnifique chapeau à trois cornes, garni d'une plume noire un peu délabrée, qu'il mettait, même en frac ; mais il fallait voir la façon dont il portait cette plume, soit sur la tête, soit à la main ; là était le talent et l'importance. Il s'informait avec une anxiété véritable de l'état de santé du petit chien de la marquise, et si le feu eût pris au palais Crescenzi, il eût exposé sa vie pour sauver un de ces beaux fauteuils de brocart d'or, qui depuis tant d'années accrochaient sa culotte de soie noire, quand par hasard il osait s'y asseoir



un instant.

Sept ou huit personnages de cette espèce arrivaient tous les soirs à sept heures dans le salon de la marquise Crescenzi. À peine assis, un laquais magnifiquement vêtu d'une livrée jonquille toute couverte de galons d'argent, ainsi que la veste rouge qui en complétait la magnificence, venait prendre les chapeaux et les cannes des pauvres diables. Il était immédiatement suivi d'un valet de chambre apportant une tasse de café infiniment petite, soutenue par un pied d'argent en filigrane et toutes les demi-heures un maître d'hôtel, portant épée et habit magnifique à la française, venait offrir des glaces.

Une demi-heure après les petits courtisans râpés, on voyait arriver cinq ou six officiers parlant haut et d'un air tout militaire et discutant habituellement sur le nombre et l'espèce des boutons que doit porter l'habit du soldat pour que le général en chef puisse remporter des victoires. Il n'eût pas été prudent de citer dans ce salon un journal fran-

çais ; car, quand même la nouvelle se fût trouvée des plus agréables, par exemple cinquante libéraux fusillés en Espagne, le narrateur n'en fût pas moins resté convaincu d'avoir lu un journal français. Le chef-d'œuvre de l'habileté de tous ces gens-là était d'obtenir tous les dix ans une augmentation de pension de 150 francs. C'est ainsi que le prince partage avec sa noblesse le plaisir de régner sur les paysans et sur les bourgeois.

Le principal personnage, sans contre-dit, du salon Crescenzi, était le chevalier Foscarini, parfaitement honnête homme ; aussi avait-il été un peu en prison sous tous les régimes. Il était membre de cette fameuse chambre des députés qui, à Milan, rejeta la loi de l'enregistrement présentée par Napoléon, trait peu fréquent dans l'histoire. Le chevalier Foscarini, après avoir été vingt ans l'ami de la mère du marquis, était resté l'homme influent dans la maison. Il avait toujours quelque conte plaisant à faire, mais rien n'échappait à sa finesse et la

jeune marquise, qui se sentait coupable au fond du cœur, tremblait devant lui.

Comme Gonzo avait une véritable passion pour le grand seigneur, qui lui disait des grossièretés et le faisait pleurer une ou deux fois par an, sa manie était de chercher à lui rendre de petits services ; et, s'il n'eût été paralysé par les habitudes d'une extrême pauvreté, il eût pu réussir quelquefois, car il n'était pas sans une certaine dose de finesse et une beaucoup plus grande d'effronterie.

Le Gonzo, tel que nous le connaissons, méprisait assez la marquise Crescenzi, car de sa vie elle ne lui avait adressé une parole peu polie ; mais enfin elle était la femme de ce fameux marquis Crescenzi, chevalier d'honneur de la princesse, et qui, une fois ou deux par mois, disait à Gonzo — Tais-toi, Gonzo, tu n'es qu'une bête.

Le Gonzo remarqua que tout ce qu'on disait de la petite Anetta Marini faisait sortir la marquise, pour un instant, de l'état de rêverie et d'incurie où elle restait habituellement plongée jusqu'au moment où onze heures sonnaient, alors elle faisait le thé, et en offrait à chaque homme présent, en l'appelant par son nom. Après quoi, au moment de rentrer chez elle, elle semblait trouver un moment de gaieté, c'était l'instant qu'on choisissait pour lui réciter les sonnets satiriques.

On en fait d'excellents en Italie : c'est le seul genre de littérature qui ait encore un peu de vie à la vérité ; il n'est pas soumis à la censure, et les courtisans de la casa Crescenzi annonçaient toujours leur sonnet par ces mots : Madame la marquise veut-elle permettre que l'on récite devant elle un bien mauvais sonnet ? et quand le sonnet avait fait rire et avait été répété deux ou trois fois, l'un des officiers ne manquait pas de s'écrier : Monsieur le ministre de la police devrait bien s'occuper de faire un peu pendre les auteurs de telles infamies. Les sociétés bourgeoises, au contraire, accueillent ces sonnets avec l'admiration la plus franche, et les clercs de procureurs en vendent des copies.

D'après la sorte de curiosité montrée par la marquise, Gonzo se figura qu'on avait trop vanté devant elle, la beauté de la petite Marini, qui d'ailleurs avait un million de fortune, et qu'elle en était jalouse. Comme avec son sourire continu et son effronterie complète envers tout ce qui n'était pas noble, Gonzo pénétrait partout, dès le lendemain il arriva dans le salon de la marquise, portant son chapeau à plumes d'une certaine façon triomphante et qu'on ne lui voyait guère qu'une fois ou deux chaque année, lorsque le prince lui avait dit : Adieu, Gonzo.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ARDA
CAIDAT AMEUR
CT BOUGUEDRA
BUREAU DES MARCHES

Appel d'offre ouvert
N° 05/2025/CTB

Le lundi 05 mai 2025 à 15 h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour :

**EXPLOITATION DU SOUK HEBDOMADAIRE DE LA C T
BOUGUEDRA POUR UNE DUREE DE 3 ANS
ALLANT DU MOIS DE MAI 2025 AU 31 DECEMBRE 2027**

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les services du souk hebdomadaire, objet de gestion d'exploitation sont comme suit :

lot	Service	Montant de la caution provisoire	Montant d'ouverture
01	Souk hebdomadaire compris tous les services dépendant à l'exception de l'abattoir	240.900,00	80.000,00/mois
02	Abattoir	24.000,00	8.000,00/mois

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux prescriptions du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés publics de la commune.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement de consultation.

N° 2204/PA



**AVIS MODIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX N° 08/2025**

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n°08/2025 ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE, D'UNE ADMINISTRATION ET D'UNE UNITE D'HERBERGEMENT POUR PMR, AU COMPLEXE MOULAY RACHID DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE DE BOUENNIKA A BOUENNIKA, PARTIE I : SALLE DE CONFERENCE. - LOT UNIQUE -

Publié aux journaux nationaux et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma)

AVIS DE MODIFICATION:

Au lieu :

Le 17 Avril 2025 à 10h 30 mn . Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n°08/2025, pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE, D'UNE ADMINISTRATION ET D'UNE UNITE D'HERBERGEMENT POUR PMR, AU COMPLEXE MOULAY RACHID DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE DE BOUENNIKA A BOUENNIKA, PARTIE I : SALLE DE CONFERENCE. - LOT UNIQUE -

Lire :

Le 23 Avril 2025 à 10h 30 mn . Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n°08/2025, pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONFERENCE, D'UNE ADMINISTRATION ET D'UNE UNITE D'HERBERGEMENT POUR PMR, AU COMPLEXE MOULAY RACHID DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE DE BOUENNIKA A BOUENNIKA, PARTIE I : SALLE DE CONFERENCE. - LOT UNIQUE -

Au lieu :

Pour les concurrents installés au Maroc,

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'originale) du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes : dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A3 : Travaux de complexité moyenne en béton armé pour bâtiment	I
L : Menuiserie - Charpente	L8 : Charpente métallique	I
O : revêtement	O2 : Travaux de revêtement spéciaux	I

Lire :

Pour les concurrents installés au Maroc,

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'originale) du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes : dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A : Construction	A4 : Travaux exceptionnels en béton armé pour bâtiment	S
L : Menuiserie - Charpente	L8 : Charpente métallique	I
J : Electricité	J1 : Travaux d'installation électrique pour usage interne	I

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 2206/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة طنجة تطوان الحسيمة
عمالة إقليم الحسيمة
دائرة بني وراغال الشرقية
فرادة النكور
☆ ☆ ☆ ☆ ☆
جامعة تفروين

**إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2025**

يعلم رئيس جامعة تفروين عن فتح وتنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لفائدة الموظفين المتسجلين إلى ميزانية هذه الجامعة والمتوفرين على ست سنوات (6) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية تأريخ إجراء أول اختبار كتابي، وذلك وفق الجدول التالي.

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط الترشيح	عدد المناصب المتنازلي بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
تقلي من الدرجة الثالثة	تقلي من الدرجة الثانية	التوفر على اقدمية ست سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار كتابي.	01	2025/05/15	2025/05/09

- يتعين على الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان، إيداع طلبات الترشيح لدى مكتب الضبط بالجامعة داخل الاجل المحدد لا بداع الترشيحات.
- سيجرى اختبار المترشحين ابتداء من الساعة العاشرة صباحا بمقر جامعة تفروين .

N° 2205/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE
PHARMACIE
OUJDA



المملكة المغربية
جامعة محمد الأول
كلية الطب والصيدلة
وجدة

**Avis du concours de recrutement de seize maîtres de conférences
Session du 02/06/2025**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de seize maîtres de conférences (session: 02/06/2025) dans les disciplines et pour les besoins suivants :

**CANDIDATS CIVILS
SCIENCES FONDAMENTALES**

Spécialités Pharmaceutiques

* Pharmacologie	01 Poste
* Pharmacie galénique	01 Poste

SCIENCES CLINIQUES

Spécialités de Médecine et des Spécialités Médicales

*Anesthésie-réanimation	02 postes
* Radiologie	01 poste
*Oncologie médicale	01 poste
*Pneumo-phthisiologie	01 poste
*Pédiatrie	01 poste
* Neurologie	01 Poste

Spécialités d'anatomie et des spécialités chirurgicales

* Traumatologie-Orthopédie	02 postes
*Gynécologie-Obstétrique	01 poste
*Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale	01 poste
*Chirurgie générale	01poste
*Ophtalmologie	01 Poste
*Chirurgie vasculaire périphérique	01 poste

Conditions de Participation

Le concours est ouvert aux candidats civils et militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résidentat des centres hospitaliers siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne.

Dossier de candidature:

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, prénom et adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.
- Une attestation confirmant que le candidat a accompli le cursus normal du résidentat dans la spécialité objet de concours.
- Une copie du diplôme de doctorat en médecine ou en pharmacie selon la spécialité demandée.
- Un extrait d'acte de naissance
- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- Un relevé des titres et travaux scientifiques en 8 exemplaires avec une justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.
- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.

* Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets avant la date limite du 03/05/2025 à la faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service des Affaires administratives).



Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda - Tel : 0536 53 14 14, Fax : 0536 53 19 19
Site internet : http://www.unpm.ma/SITE_FPMO

N° 231/PC

INGENIS-SARL
ICE : 003713672000047
Aux termes d'un acte SSP
en date du 08/04/2025, il a
été constitué une SARL :
1. Dénomination : IN-
GENIS-SARL
2. Capital : 100 000,00 Dh
3. Associé et gérance : M.
SALAHEDDINE TEBBALI,
CIN : BL89270
4. Siège : Lotissement Lina
3ème étage Bureau N°9,
FB 8 TIT MELLIL- Casa-
blanca.
5. Objet : Distribution,
commercialisation des
produits, équipements et
matériels médicaux
6. Durée : 99 Années.
Le dépôt légal et le RC ont
été effectué au Greffe du
TC de Casa par le OMPIC
en date du 10/04/2025.
Sous le numéro 966758,
et inscrit au registre de com-
merce sous le numéro
671493

N° 2210/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUI-
PEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT INTERN-
ATIONAL N° 3/2025
Le 08/05/2025 à 10 heures,
il sera procédé, dans les
bureaux de la Direction
Provinciale de l'Equipe-
ment du Transport et de
la Logistique de Bensli-
mane sis à avenue des
F.A.R à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres
de prix N° 3/2025 pour
objet :
Travaux de construction
d'un ouvrage d'art au PK

26+000 de la RP 3315
-Province de Benslimane-
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés Pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établis par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de (16 707
477,60 DHS TTC) Seize
millions sept cent sept
mille quatre cent soixante-
dix-sept dirhams et
soixante-centimes TTC.
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
: (240 000,00) Deux cent
quarante mille dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de la consultation :
N° 2211/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUI-
PEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE BENSIL-
MANE
AVIS D'APPEL D'OF-
FRES OUVERT NATIO-
NAL N° 4/2025
Le 08/05/2025 à 11
heures, il sera procédé,

dans les bureaux de la Di-
rection Provinciale de
l'Equipe-ment du Trans-
port et de la Logistique de
Benslimane sis à avenue
des F.A.R BENSILIMANE à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
N° 4/2025 pour objet :
Contrôle et suivi de la qua-
lité des Travaux de
construction d'un ouvrage
d'art au PK 26+000 de la
RP 3315 -Province de Bens-
limane-
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés Pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établis par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de (704 160,00
des TTC) Sept cent quatre
mille cent soixante di-
rhams TTC.
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
: (9700,00) Neuf mille sept
cents dirhams .
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de la consultation :
N° 2212/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS RECTIFICATIF
RELATIF AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX
N°33/DSPK/2025- N°34/DPSK/2025- N°35/DPSK/2025- N°36/DPSK/2025
ET N°37/DPSK/2025.

Il est porté à la connaissance du public qu'une modification a été introduite sur Les
appel d'offres ouverts sur offres de prix, prévus le 02/05/2025 relatif aux :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heure d'ouverture des plis
33/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Belkairi et El Haouafat, province de Sidi Kacem, en lot unique.	09h30min
34/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de trois établissements scolaires primaires (3) relevant de la commune de Sefaf, province de Sidi Kacem, en lot unique.	10h00min
35/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Rmila et Dar El Asslouj, province de Sidi Kacem, en lot unique.	10h30min
36/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Dar El Asslouj, Sidi El Kamel et Rmila, province de Sidi Kacem, en lot unique.	11h00min
37/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant de la commune de Nourait, province de Sidi Kacem, en lot unique.	11h30min

Les dits AO étaient publiés au portail des marchés publics et aux journaux :

- رخصة الأمانة du 11 Avril 2025
- Libération du 09 Avril 2025
- le portail des marchés publics en date du 10/04/2025

- Conformément à la disposition de l'article 22 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023)
- Vu que le délai qui court entre la date de publication de l'avis sur le Journal Arabe et la date de la séance d'ouverture des plis n'est pas conforme au délai de publicité prévu à l'article 23 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023).

La modification est :

- Ces appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix est reporté pour le 05/05/2025 dans les mêmes heures.

Le reste est sans changement.

N° 2207/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS RECTIFICATIF
RELATIF AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX
N°38/DSPK/2025- N°39/DPSK/2025- N°40/DPSK/2025- N°41/DPSK/2025
ET N°42/DPSK/2025.

Il est porté à la connaissance du public qu'une modification a été introduite sur Les
appel d'offres ouverts sur offres de prix, prévus le 02/05/2025 relatif aux :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heure d'ouverture des plis
38/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Zrarra et Chhanat, province de Sidi Kacem, en lot unique.	12h00min
39/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Bir Taleb et Bab Tioska, province de Sidi Kacem, en lot unique.	12h30min
40/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Tekna et Sefat, province de Sidi Kacem, en lot unique.	13h00min
41/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Lamrabih, Taoughilt et Khnisset, province de Sidi Kacem, en lot unique.	14h00min
42/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Ouled Nouel et Sidi Aouz, province de Sidi Kacem, en lot unique.	14h30min

Les dits AO étaient publiés au portail des marchés publics et aux journaux :

- رخصة الأمانة du 11 Avril 2025
- Libération du 09 Avril 2025
- le portail des marchés publics en date du 10/04/2025

- Conformément à la disposition de l'article 22 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023)
- Vu que le délai qui court entre la date de publication de l'avis sur le Journal Arabe et la date de la séance d'ouverture des plis n'est pas conforme au délai de publicité prévu à l'article 23 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023).

La modification est :

- Ces appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix est reporté pour le 05/05/2025 dans les mêmes heures.

Le reste est sans changement.

N° 2208/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS RECTIFICATIF
RELATIF AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX
N°43/DSPK/2025- N°44/DPSK/2025 ET N°45/DPSK/2025.

Il est porté à la connaissance du public qu'une modification a été introduite sur Les
appel d'offres ouverts sur offres de prix, prévus le 02/05/2025 relatif aux :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heure d'ouverture des plis
43/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Taoughilt et Sidi Mhammed Chelb, Sidi Aouz et Ouled Nouel, province de Sidi Kacem, en lot unique.	15h00min
44/DPSK/2025	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de quatre établissements scolaires primaires (4) relevant des communes de : Bni Oual et Sidi Ahmed Benaissa, province de Sidi Kacem, en lot unique.	15h30min
45/DPSK/2025	Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégiale Omar Ibn Al Khattab, commune Jorf El Melha, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	16h00min

Les dits AO étaient publiés au portail des marchés publics et aux journaux :

- رخصة الأمانة du 11 Avril 2025
- Libération du 09 Avril 2025
- le portail des marchés publics en date du 10/04/2025

- Conformément à la disposition de l'article 22 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023)
- Vu que le délai qui court entre la date de publication de l'avis sur le Journal Arabe et la date de la séance d'ouverture des plis n'est pas conforme au délai de publicité prévu à l'article 23 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023).

La modification est :

- Ces appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix est reporté pour le 05/05/2025 dans les mêmes heures.

Le reste est sans changement.

N° 2209/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTSACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION - RÉGION DE FES- MEKNESDIRECTION
PROVINCIALE DE
MOULAY YACOBAVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONNAL OUVERT
SUR OFFRES DE PRIXLE 05/05/2025, IL SERA
PROCÉDÉ À LA DIRECTION
PROVINCIALE DEMOULAY YACOB RELEVANT DE L'ACADEMIE
REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION DE FES- MEKNES, (AVENUETARIK IBN ZIYAD AIN
KADOUS -FES) À L'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS
AUX APPELSD'OFFRES OUVERTS SUR
OFFRES DE PRIX COMME
SUIT :*APPEL D'OFFRE N°
02/INV/2025. OBJET :TRAVAUX DE QUALIFICATION
DE SIX UNITES
SCOLAIRES AUX COM-MUNES SEBAA ROUADI
ET SEBT LOUDAYA RELEVANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE MOULAY

YACOB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 754 380.00
SEPT CENT CINQUANTEQUATRE MILLE TROIS
CENT QUATRE-VINGT
DIRHAMS. LA CAUTIONPROVISOIRE EN DIRHAM
EST DE : 14 000.00 QUATORZE MILLE. ATTESTATION
DE QUALIFICATION ET

CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A5- CLASSE : 4. HEURE D'OUVERTURE : 10H.

*APPEL D'OFFRE N°
03/INV/2025. OBJET :TRAVAUX DE QUALIFICATION
DE CINQ
UNITES SCOLAIRES À LACOMMUNE AIN CHKEF
RELEVANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE MOULAY

YACOB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 604 056.00
SIX CENT QUATRE MILLECINQUANTE SIX DIRHAMS. LA CAUTION
PROVISOIRE EN DIRHAM
EST DE : 11 000.00 ONZEMILLE. ATTESTATION DE
QUALIFICATION ET
CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A5- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 10H30.*APPEL D'OFFRE N°
04/INV/2025. OBJET :TRAVAUX DE QUALIFICATION
DE CINQ
UNITES SCOLAIRES COMMUNES SEBAAROUADI ET LAAJAJRA
RELEVANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE MOULAY

YACOB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 1 114 940.40
UN MILLION CENT QUATORZE MILLE NEUFCENT QUARANTE DIRHAMS ET QUARANTE
CENTIMES. LA CAUTION
PROVISOIRE EN DIRHAM
EST DE :

20 000.00 VINGT MILLE. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A5- CLASSE : 4. HEURE D'OUVERTURE : 11H.

*APPEL D'OFFRE N°
05/INV/2025. OBJET :TRAVAUX DE QUALIFICATION
DE SEPT UNITES
SCOLAIRES AUX COM-MUNES AIN KANSARA
ET LOUDAIN RELEVANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE MOULAY

YACOB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 1 021 428.00
UN MILLION VINGT ET UN MILLE QUATRECENT VINGT HUIT DIRHAMS. LA CAUTION
PROVISOIRE EN DIRHAM
EST DE : 2 000.00 VINGTMILLE. ATTESTATION DE
QUALIFICATION ET
CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A5- CLASSE : 4. HEURE D'OUVERTURE : 11H30.*APPEL D'OFFRE N°
06/INV/2025. OBJET :TRAVAUX DE QUALIFICATION
DE HUIT UNITES
SCOLAIRES AUX COM-MUNES LAAJAJRA SIDI
DAOUD OULED MI-MOUN ET AIN BOUALI
RELEVANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE MOULAY

YACOB.

ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 1 055 028.00
UN MILLION CIN-QUANTE CINQ MILLE
VINGT HUIT DIRHAMS. LA CAUTION
PROVISOIRE EN DIRHAM
EST DE :

20 000.00 VINGT MILLE. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A5- CLASSE : 4. HEURE D'OUVERTURE : 12H.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 2213/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈREDE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRÉTARIAT GENERALD.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTSIMPLIFIÉ N°
04/INDH/2025

Le 24/04/2025 à 10h00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE

TROIS UNITES PRÉSCOLAIRES TYPE 1 AUX DOUARS AIT OUAÏADOU 2 ET TIGHRAMTE A LA COMMUNE AIT YAHYA ET CENTRE OUTRAT A LA COMMUNE OULERBAT AU CERCLE IMILCHIL - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : HUIT CENT VINGT SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE QUATRE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (826 254,00 DIRHAMS). T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de SEIZE MILLE CINQ CENT (16 500,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 544 500 DHS TTC (CINQ CENT QUARANTE QUATRE MILLE CINQ CENT DIRHAMS TTC).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 DHS (NEUF

MILLE DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2215/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈREDE L'INTERIEUR
PROVINCEDE NOUACEUR
COMMUNEOULED AZZOUZ
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 01/2025(Séance publique)
Le Mercredi 30 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ouled Azzouz l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 01/2025 du Mercredi 30 Avril 2025 pour l'achat de fournitures pour entretien courant des ouvrages d'électricités publiques au profit de la commune Ouled Azzouz.Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 544 500 DHS TTC (CINQ CENT QUARANTE QUATRE MILLE CINQ CENT DIRHAMS TTC).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 DHS (NEUF

MILLE DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 2216/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈREDE L'INTERIEUR
PROVINCEDE NOUACEUR
COMMUNEOULED AZZOUZ
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 08/2025(Séance publique)
Le Mercredi 30 Avril 2025 à 12 heures, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ouled Azzouz l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° :08/2025 du Mercredi 30 Avril 2025 pour

l'achat des pneus au profit de la commune Ouled Azzouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 200,00 DHS (TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAM).

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 200,00 DHS (TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAM).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 2217/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S. A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° : 14/2025/SDR

Le 09/05/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Deraoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°14/2025/SDR : CONSTRUCTION DU BARRAGE OUED OULILI DANS LA PROVINCE DE NADOR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 290 000,00 DH (deux cent quatre-vingt-dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 19 595 083.62 DH TTC (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-trois dirhams 62 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

Un dossier Technique comprenant

Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualifications
F	2	F1, F3, F4, F5

Visite de lieu :

Le 25/04/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune territoriale OULED DAOUD ZKHANINE

N° 2218/PA

SOCIETE ELZIDA HOLDING SARL
SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 39 AV LALLA YACOUT APPT D SEME ETAGE CASABLANCA RC 534117
IDENTIFIANT FISCAL 51775563
CESSIONS DE PARTS SOCIALES
MODIFICATION CORRILLAIRES DES STATUTS

I.- Aux termes de l'acte de cessions de parts sociales en date du 14 février 2024 de la « SOCIETE ELZIDA HOLDING SARL ».

1/ Monsieur HICHAM EL HOUSINI HILAL a cédé TROIS (3) parts à Madame AALYA GHOUILLI.

2/ Monsieur CHAKIB DADAS a cédé TROIS (3) parts à Madame AALYA GHOUILLI.

3/ Monsieur HAMZA ZIATI a cédé TROIS (3) parts à Madame AALYA GHOUILLI.

II.- Par décision extraordinaire des associés en date du 28 décembre 2024, de ladite Société, les associés ont :

- Approuvé les cessions de parts sociales,

- Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

III.- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11 avril 2025 sous le numéro 966869.

N° 2219/PA

SOCIETE ZAHAF HOUSE SARL
CONSTITUTION
RC : 10311

Aux termes d'un acte sous seing privé du 21/02/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : * ZAHAF HOUSE *
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).
Siege Social : N°BD HAS-SAN II 104 ET 106 HAY EL MANAR, BERKANE.

Objet social :
- MEUBLES (MAR-CHAND DE) EN DETAIL.
- NEGOCE.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 DHS (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.

• Mr ELMEHDI ZAHAF, 500 PARTS

• Mr YOUNES ZAHAF, 500 PARTS

GERANCE :

- Mr ELMEHDI ZAHAF est Gérant/Associé de cette société pour une durée illimitée.

- Mr YOUNES ZAHAF est Gérant/Associé de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 14/03/2025 sous N° : 166

N° 2220/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIA
Tél / Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
«ZOUBIR CAR»
S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 500 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: 191 G5 RUE ARFOUD HAY OTH-MANE BOUZNIA
RC: 2385 IF: 40211796

Au siège social : 191 G5 RUE ARFOUD HAY OTH-MANE BOUZNIA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «ZOUBIR CAR» SARL AU A décidé ce qui suit :

Augmentation du capital social par apport en numéraire :
L'associé unique décide l'augmentation du capital social de la société par apport en numéraire pour un montant de 490 000,00 DHS soit l'émission de 4900 parts sociales nouvelles, 100 DHS pour chacune pour atteindre 500 000,00 DHS.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSILIMANE sous le n°214 RC n° 2385.

N° 2221/PA

ITISSALAT
AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE
CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Itissalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Vendredi 02 Mai 2025 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à : Consultation Ouverte N°PR623868 (Réf: 09/DRA/2025)

Objet : « Travaux de construction, entretien, aménagement et mise à niveau des bâtiments relevant de la DR Agadir »

Lots séparés
Lot N°1 : Délégation Commerciale Agadir
Lot N°2 : Délégation Commerciale Taroudant
Lot N°3 : Délégation Commerciale Guelmim

Lot N°4 : Délégation Commerciale Laïyoune

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique

N° 2222/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM-

OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 03/2025/ BP

Le 09 Mai 2025 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix N° 03/2025/BP portant sur : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ PISTES AU NIVEAU DES COMMUNES TNINE AMELLOU, TIOUGHZA, SIDI HSAINE OU ALI ET MESTI DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de seize millions sept cent vingt-trois mille cent trente-huit Dirhams et 00 Cts (16 723 138,00 dhs). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois cent mille Dirhams (300 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 2223/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM-
OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 05/2025/ BP

Le 12 Mai 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 05/2025/BP portant sur : CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA RP 1916 ET DOUAR ID ZARBAN SUR UNE LONGUEUR DE 1.85KM A LA COMMUNE TIGHIRT, PROVINCE DE SIDI IFNI.

- TRAVAUX DE REVETEMENT EN DALLAGE AU DOUARS : LMHZAL, ID HMOUD, AFA IHAHANE, TIFOURNA ET ID HSSOUN, COMMUNE TIGHIRT, PROVINCE DE SIDI IFNI.
TRAVAUX D'AMENAGE-

MENT DES PISTES :
- LA LIAISON ROUTIERE RELIANT DU DOUARS ASSIF N LAAROUSI ET RP1903 SUR UNE LONGUEUR DE 2,6KM, COMMUNE TNINE AMELLOU, PROVINCE DE SIDI IFNI
- LA LIAISON ROUTIERE RELIANT DOUAR TAM-SOUKT ET DOUAR TIZ-DAY VIA A DOUAR TAMERT SUR UNE LONGUEUR DE 10KM, COMMUNE SBOUYA, PROVINCE DE SIDI IFNI
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf millions huit cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-sept Dirhams et 16 Cts (9 899 687,16 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent quatre-vingt-dix mille dirhams (190 000,00).

(Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 2224/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 21/2025

Le 08 Mai 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT sis à Rue Serrat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 21/2025 du 08 Mai 2025 à 10h pour :

Etude géotechnique d'un ouvrage d'art sur Oued Souss au PK 6+000 de la RP 1707 dans la Province Taroudant

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 392.400,00 dhs (Trois Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2225/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 13/2025/BG

Le lundi 28 Avril 2025 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 13/2025/BG portant sur l'Achat de produits alimentaires pour les besoins de la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000,00 dhs (six mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 304 399,00 dhs (trois cent quatre mille trois cent quatre-vingt-neuf dirhams et 00 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32, et 34 du décret 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2226/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.H.F

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION
N° 13/2025/BG/PAZ

Le 13 Mai 2025 à 12 h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration sur offres de prix pour :

- Prestation de jardinage et d'entretien des espaces verts au Siège de la Province d'Azilal et ses dépendances.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent vingt-trois mille deux cent Dirhams, 00 Cts (1 123 200,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-deux mille dirhams, 00 Cts (22.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2227/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.H.F

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 15/2025/B.G/PAZ

Le 13 Mai 2025 à 10H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

Travaux d'aménagement au siège de la province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions cinq cent quatre vingt et onze mille quatre cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (3.591.480,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante et onze mille dirhams, 00 Cts (71.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2228/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° :19/2025/B.G/PAZ
 Le 13 Mai 2025 à 11h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement extérieur de la Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent quatre-vingt mille cinq cent trois dirhams, 50 Cts (1.814.503,50 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente six mille dirhams, 00 Cts (36.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2229/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.H.F
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° :27/2025/BG/PAZ
 Le 13 Mai 2025 à 13h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition d'un drone et ses accessoires pour la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Trente Mille Quatre-Vingts dirhams 00 centimes (130 080,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Trois Cents dirhams, 00 Cts (2.300,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2230/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.B.M.R.H/S.M
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N°14/INDH/S/2025
 Le 06/05/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n°14/INDH/S/2025 pour : LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 UNITES PRESCHOOLAIRES AUX COMMUNES RELEVANT DU CERCLE BEN AHMED JANUBIA - PROVINCE DE SETTAT (TRANCHE 1).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés (Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat), et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois millions et deux cent soixante mille Dhs HT (3.260.000,00 DH HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une réunion le : 29/04/2025 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2231/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.B.M.R.H/S.M.P
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N°15/INDH/S/2025
 Le 06/05/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du budget, marchés et des ressources humaines de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour La conception et le suivi des travaux de construction de 14 unités préscolaires aux communes relevant des cercles Ben Ahmed Chamaia, Settat Janoubia et Settat Janoubia - Province de Settat (Tranche 2)

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré du service marchés publics de la division du budget, marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés (Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat), ou téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois millions et deux cent soixante mille de DH HT (3.260.000,00 DH HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une réunion le : 29/04/2025 à 11heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2232/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.B.M.R.H/S.M
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N°16/INDH/S/2025
 Le 06/05/2025 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du budget, des marchés et des

ressources humaines de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : La conception et le suivi des travaux de construction de 14 unités préscolaires aux communes relevant des cercles EL BOROUJ et SETTAT JANUBIA - Province de Settat (Tranche 3).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés (Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat), et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois millions deux cent soixante mille dhs HT (3.260.000,00 DH HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une réunion le : 29/04/2025 à 12 heures

L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la réunion.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale.

N° 2233/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

SIMPLIFIE N° 09/2025/INDH

Le 24 Avril 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 09/2025/INDH du 24 Avril 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DAR TALIBA AUX COMMUNES TERRITORIALES PROVINCE D'EL JADIDA:

LOT N°1: DAR TALIBA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA - PROVINCE D'EL JADIDA
 LOT N°2: DAR TALIBA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA - PROVINCE D'EL JADIDA
 LOT N°3: DAR TALIBA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ABED - PROVINCE D'EL JADIDA.
 Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.machéspublics.gov.ma.

Les estimations des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme comme suit :

- LOT N°1: SEPT CENT QUATRE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DIX HUIT DIRHAMS (704.598,00 DHS) T.T.C
- LOT N°2: DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUATRE DIRHAMS (289.764,00 DHS) T.T.C.
- LOT N°3: CENT QUARANTE QUATRE MILLE CINQ CENT VINGT HUIT DIRHAMS (144.528,00 DHS) T.T.C.

Les cautionnements provisoires est fixé à la somme de :

- LOT N°1: 14.000,00 DHS (QUATORZE MILLE DIRHAMS)
- LOT N°2: 5.000,00 DHS (CINQ MILLE DIRHAMS)
- LOT N°3: 2.500,00 DHS (DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2234/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

NATIONAL N° 10/2025/INDH

Le 06 Mai 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 10/2025/INDH du 06 Mai 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DAR TALIB ET DAR TALIBA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED FREJ PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.machéspublics.gov.ma.

Les estimations des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme comme suit : DEUX MILLIONS CENT QUARANTE DEUX MILLE QUATRE CENT DEUX DIRHAMS (2 142 402,00 DHS) T.T.C.

Les cautionnements provisoires est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000, 00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2235/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

SIMPLIFIE N° 12/2025/INDH

Le 25 Avril 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 12/2025/INDH du 25 Avril 2025 Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE PROVINCIAL DE KINESITHERAPIE (LOT ETANCHÉITE) A LA VILLE D'EL JADIDA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.machéspublics.gov.ma.

Les estimations des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme comme suit : DEUX CENT DEUX MILLE SEPT CENT QUARANTE DIRHAMS (202 740,00 DHS) TTC.

Les cautionnements provisoires est fixé à la somme de : QUATRE MILLE DIRHAMS (4 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2236/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offre
ouvert simplifié
n° 01/2025/BG

Le 28/04/2025 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié n° 01/2025/BG Pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT AU NIVEAU DE LA PROVINCE RHAMNA - CAIDAT LABRIKIYINE - CERCLE REHAMNA - PACHALIK BENGUE-RIR - 3EME ARRONDISSEMENT L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un million cent quatre vingt quatorze mille sept cent cinquante six Dhs TTC 00 cts (1 194 756.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Six mille Dhs 00 cts (20 000.00 Dhs). Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N° 2237/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION
RÉGIONALE DE
MARRAKECH-SAFI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ - N°
04/2025/MJCC/
SJ/DRMS.

Le : 24 Avril 2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux ACHAT DE MATÉRIEL POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE D'ACCUEIL DEPENDANT DE LA DIRECTION REGIONALE DU

DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 900,00 dh TTC (Six Mille Neuf Cent dhs TTC) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 348 048,00 dhs (Trois Cent Quarante Huit Mille Quarante Huit dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux des Articles suivants : Art 01 - 02 - 03 - 04 - 38 - 44 - 47 - 53- 56 - 57 - 61 et 69.

- Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h30

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 2238/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-SAFI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ - N°
06/2025/MJCC/
SJ/DRMS.

Le 24 Avril 2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département

de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE DES ACTIVITES DE PROXIMITE RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE DU DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 21.000,00 (Vingt et Un Mille dirhams) ; L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.080.000,00 dhs (Un Million Quatre-vingt Mille Dirhams , 00 cts) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéa I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 2239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION
RÉGIONALE DE
MARRAKECH-SAFI
- AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ -
N° 07/2025/MJCC/
SJ/DRMS.

Le : 24 Avril 2025 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux PRESTATIONS DE RESTAURATION COLLECTIVE DES PARTICIPANTS AUX CATEGORIES DU PROGRAMME NATIONAL DE COLONIE DE VACANCES RELEVANT DE LA REGION MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19 000,00 (Dix-neuf Mille dhs) ; L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 970 200,00 (Neuf Cent Soixante-dix Mille Deux Cent dhs, 00 cts) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 2240/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSLIMANE

Objet : TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN1 DU PK 315+500 AU PK 318+700 -PROVINCE DE BENSLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° BS/06/2025/CFR

OUVERTURE DES PLS LE : 07/05/2025

Le 07/05/2025 à 10 h00.... ; Il sera procédé dans les bureaux de la Caisse pour le Financement des Routes à Rabat, sis au N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki Bitanouri, Souissi -Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN1 DU PK 315+500 AU PK 318+700 -PROVINCE DE BENSLIMANE

Le maître d'ouvrage est la Caisse pour le Financement routier, représentée par son Directeur.

Le Maître d'Ouvrage Délégué est: le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, représenté par la Direction Générale des Routes, la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca-Settat et la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique DE BENSLIMANE , représentées par leurs Directeurs

La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiés à la Direction Provinciale de l'équipement, du transport et de la Logistique DE BENSLIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 500 000,00 (CINQ CENTS Mille dirhams)). Il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier, et dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique DE BENSLIMANE est fixée à la somme de : 34 131 715,99

dh (TRENTE QUATRE MILLIONS CENT TRENTE ET UN MILLE SEPT CENT QUINZE DIRHAMS ET QUATRE-VINGT-DEUX CENTIMES TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent Obligatoirement déposer leurs plis, par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 30/04/2025 à 10 h Le lieu de départ est le siège de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique DE BENSLIMANE . Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Pour le dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification justifiant du secteur, de la classe Minimale et des qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	1	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B3 (Ouvrages d'assainissement ruraux et traitement de l'environnement) B6 (Vasées traitées et enrobés à chaud)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2241/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Secrétariat Général
D.R.F.H

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres des
prix n° :

31/2025/INDH/PAZ
Il sera procédé le 08 Mai
2025 à 10 heures dans le
bureau de monsieur le
Secrétaire Général la Pro-
vince d'Azilal, à l'ouver-
ture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
sur offres des prix
concernant :

Achat de 23 Véhicules
mini bus de 30 places
destinés au transport sco-
laire, province d'Azilal.
Lot 1 : Achat de 12 Véhi-
cules mini bus de 30
places destinés au trans-
port scolaire, province
d'Azilal.

Lot 2 : Achat de 11 Véhi-

cules mini bus de 30
places destinés au trans-
port scolaire, province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics à
l'adresse électronique
suivante : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé
à la somme de :

• Lot 1 : Cinq Millions
Trois Cent Quarante-Six
Mille Dirhams, 00 Cts (5
346.000,00 Cts).

• Lot 2 : Quatre Millions
Neuf Cent Mille Cinq
Cent Dirhams, 00 Cts (4
900.500,00 Cts).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de :

• Lot 1 : Cent Six
Mille Dirhams, 00 Cts
(106.000,00 DH)

• Lot 2 : Quatre-Vingt-
Dix-Sept Mille dirhams,
00 Cts (97.000,00 DH)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret n°22-431 rela-
tif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique à
l'adresse électronique
suivante : www.marches-publics.gov.ma

Les prospectus et notices
exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bu-
reau de Monsieur le chef
de la DRFH de la Pro-
vince d'Azilal au plus
tard le jour ouvrable pré-
cédant la date d'ouver-
ture des plis ou remis
séance tenante au prési-

dent de la commission
d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 14 du
règlement de consulta-
tion

N° 2242/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Secrétariat Général
D.R.F.H

Avis d'appel d'offres
ouvert sur

Offres des prix n° :

32/2025/INDH/PAZ

Le 08 Mai 2025 à 11
heures Il sera procédé
dans le bureau de mon-
sieur le Secrétaire Gé-
néral la Province d'Azilal,
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres des prix
concernant : - Acquisition
de quatre Véhicules mini

bus de 30 places au Profit
des personnes en situa-
tion d'handicap, Pro-
vince d'Azilal.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des
marchés publics à
l'adresse électronique
suivante : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation du coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé
à la somme de : Un Mil-
lion Sept Cent Quatre-
Vingt-Deux Mille

Dirhams, 00 Cts. (1 782
000,00 Dhs TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Trente Cinq Mille Di-
rhams 35.000,00 Dhs).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-

tions des articles 30 à 34
du décret n°22-431 rela-
tif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique à
l'adresse électronique
suivante : www.marches-publics.gov.ma

Les prospectus et notices
exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bu-
reau de Monsieur le chef
de la DRFH de la Pro-
vince d'Azilal au plus
tard le jour ouvrable pré-
cédant la date d'ouver-
ture des plis ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission
d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 14 du
règlement de consulta-
tion.

N° 2243/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerir	Settat	Berrechid	Casa Oudj	Casa voyageurs	Ain Sebaa	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Tabor	Kénitra	Sidi yahya	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes al amir	Meknes	Selha ayoun	Ain taouilte	Fes
171*	مراكش	بنكوج	سطات	برشيد	الدار البيضاء اودجا	الدار البيضاء المسافرين	عين السبع	المحمدية	الرباط آگدال	الرباط المدينة	سلا	سلا تابرانت	كنايترا	سیدی یحیی	سیدی سلیمان	سیدی کاسم	مکناس الأمير	مکناس	سلا ایون	آین تاویلته	فاس
351						5:40	5:48	5:59	6:01	6:07	6:47	6:51	7:00	7:05	7:44	7:58	8:38	8:47	9:07	9:34	
353						6:40	6:48	6:59	7:01	7:07	7:47	7:51	8:03	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:35
600*	4:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:57	9:01	9:02		9:35	9:51	10:30	10:39		11:15	
602	5:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:57	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:25
141						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:57	10:41	11:03		11:35	11:51	12:30	12:39		13:15	
604	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:57	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04	14:25
343						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:57	12:41	13:02		13:35	13:51	14:30	14:39		15:15	
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:57	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:33	15:42	16:01	16:22	
v15245	10:50	11:35	12:09	12:29	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:57	14:41	15:02		15:35	15:51	16:30	16:39	16:58	17:19	
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:57	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:25
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:57	16:41	17:02		17:35	17:51	18:30	18:39		19:15	
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:57	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:25
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:57	18:41	19:02		19:35	19:51	20:30	20:39		21:15	
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:57	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:33	21:42		22:18	
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:57	20:41	21:02		21:35	21:51	22:30	22:39		23:15	
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:57	21:41	22:02		22:35	22:51	23:36			0:12	
MAA						21:35	21:23	21:34	22:06	22:14	22:24	22:28	22:49		22:35	22:41		0:28		1:03	
628	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:51	23:12		23:46	0:03		0:49		1:27	
139						22:35	22:23	22:34	23:06	23:14	23:24	23:28	23:49		23:40	0:03	1:08			1:44	
MEI	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:48	23:56	24:04	24:36	24:44	24:54	25:00	25:21		25:00	0:37				2:00	

Portrait



Miuccia Prada

*De féministe
engagée à
impératrice
du luxe
italien*

Étudiante en mai 1968, elle descendait dans les rues de Milan et manifestait pour les droits des femmes, vêtue d'un tailleur Yves Saint Laurent. Désormais, Miuccia Prada, 76 ans,

”

Designer avant-gardiste et rebelle, Miuccia Prada a imprimé son style élégant et subtil à l'univers de la mode italienne, misant sur l'innovation créative sans jamais renier ses valeurs intellectuelles et convictions politiques

règne sur un empire du luxe qui brasse plus de 5 milliards d'euros par an.

Et son univers s'agrandira encore, avec l'annonce jeudi du rachat de Versace, sa rivale flamboyante dont le style exubérant est aux antipodes du minimalisme sophistiqué de la petite-fille de Mario Prada, fondateur de la maison de couture milanaise.

Designer avant-gardiste et rebelle, Miuccia Prada a imprimé son style élégant et subtil à l'univers de la mode italienne, misant sur l'innovation créative sans jamais renier ses valeurs intellectuelles et convictions politiques.

Si jeune elle voulait s'engager dans la politique et prenait des cours de mime et de théâtre, elle a enterré ses rêves pour se consacrer au début des années 70, aux côtés de sa mère Luisa, à la boutique de maroquinerie fondée en 1913 par son grand-père.

"Dans les années 70, en tant que femme de gauche, j'avais honte de faire des sacs à main et j'avais aussi honte parce que c'était un métier que j'aimais beaucoup", confiait-elle à la presse en 2022.

Née le 10 mai 1948 à Milan dans une famille bourgeoise et catholique, Miuccia Prada est devenue l'une des femmes les plus influentes et riches du monde, avec un patrimoine estimé par le magazine Forbes à 5,8 milliards de dollars.

Cette diplômée en sciences politiques et militante féministe qui fréquentait assiduellement des cercles communistes a fini par se consacrer corps et âme au redressement de l'entreprise familiale, qui avait perdu de son éclat après le décès en 1958 de Mario Prada.

Elle se trouve un associé de taille en 1977, Patrizio Bertelli, un fabricant de cuir toscan rencontré lors du Salon de la maroquinerie de Milan. Il l'aide à renflouer les finances de la boutique, dont elle prend les rênes en 1978. Et deviendra son époux neuf ans plus tard.

"C'est lui qui voulait faire les choses en grand. Je lui ai dit que je n'étais pas ambitieuse. Il m'a répondu: «tu es un monstre d'ambition». Il avait raison", avouait-elle. C'était le point de départ de l'irrésistible ascension de Prada.

Au début des années 1980, Miuccia Prada innove en créant une collection de sacs noirs en nylon à l'effet soyeux, qui ont fait fureur. 40 ans plus tard, elle a recours à un fil de nylon régénéré, grâce au recyclage de matières plastiques récupérées dans les océans.

Signe du succès mondial, des boutiques fleurissent à New York et Madrid, puis à Londres, Paris et Tokyo. Le premier défilé de prêt-à-porter féminin à Milan en 1988, en noir et blanc, trouve cependant un accueil mitigé, jugé trop austère.

Puis, le luxe minimaliste aux lignes épurées de Prada conçu par "l'intello de la mode" fait son chemin, conquérant un public international.

"Féru d'art, d'architecture et de philosophie, Miuccia Prada a créé un univers libre, sans règles, visant à briser les codes de la mode", commente à l'AFP Federica Trotta Mureau, rédactrice en chef du magazine italien Mia Le Journal.

Le vêtement fétiche de Miuccia Prada aura toujours été la jupe, déclinée à l'infini.

Visage fin, regard vif, cheveux lisses tirés en arrière, elle dit d'elle-même avoir porté longtemps des habits vintage.

Adepte d'une mode "durable", elle milite depuis toujours contre la "fast fashion", cette tendance marquée par un renouvellement rapide des vêtements proposés à la vente.

Le corps de la femme est sublimé, mais jamais réduit à un objet de désir.

Miuccia Prada refuse de ne voir dans les femmes "que de belles silhouettes": "Je n'ai pas tendance à faire des vêtements super sexy. J'essaie d'être créative d'une manière qui peut être portée, qui peut être utile".

Une collection masculine est lancée en 1993, l'année qui a vu également la naissance de la marque Miu Miu, petite sœur frondeuse de Prada qui séduit des clients plus jeunes, empruntant le surnom de la styliste.

Les ventes de Miu Miu explosent en 2024, se multipliant par deux, permettant à Prada de résister sans encombre à la crise mondiale du luxe.

Sport

Le derby casablancais de retour au Complexe Mohammed V
Après délocalisations et autres huis-clos

Le boycott pour enfoncer le clou

La Botola Pro D1 de football reprendra ses droits en cette fin de semaine avec la programmation des matches comptant pour la 26ème journée marquée par la tenue du derby WAC-Raja, prévu ce samedi à 20 heures.

Ce choc sera boycotté par les supporters aussi bien wydadis que rajaouis en signe de protestation après avoir été interdits à maintes reprises de déplacement pour encourager et soutenir leur équipe. Ils ont saisi cette occasion pour faire



montre de leur grogne, d'autant plus que leur action aura davantage d'impact et d'écho puisque le derby sera le premier match abrité par le Complexe sportif Mohammed V après des mois de fermeture pour énièmes travaux de réfection.

Sur le plan sportif, les deux protagonistes, qui restent sur de retentissantes éliminations en Coupe du Trône, auront à cœur de se reprendre en championnat et de jouer à fond leurs chances même si pour le titre, la page est bel et tournée

avec la consécration de la RSB. L'enjeu reste une deuxième place à aller chercher pour les Rouges et un rang avancé pour les Verts, des classements aux avant-postes non gagnés d'avance, qui permettront aux deux équipes de sauver leurs saisons respectives en s'assurant une participation aux compétitions africaine l'année prochaine.

A noter que le bal de cette journée devait être ouvert vendredi par les matches CODM-OCS et JSS-RCAZ. Sa-

medi, outre le derby, deux confrontations sont à l'ordre du jour, à savoir MAS-FUS et DHJ-SCCM. Dimanche, le HUSA affrontera la RSB et l'UTS donnera la réplique à l'ASFAR, alors que la clôture de cette manche est prévue lundi avec le derby du Nord entre le MAT et l'IRT.

T.R

Programme

Samedi

16h00 : MAS-FUS
18h00 : DHJ-SCCM
20h00 : WAC-Raja

Dimanche

16h00 : HUSA-RSB
18h00 : UTS-ASFAR

Lundi

18h00 : MAT-IRT

Botola D2

La Botola Pro D2 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 22ème journée dont deux matches CAK-KAC et WAF-USYM devaient être joués vendredi.

Ci-dessous le programme des matches qui débiteront à 16 heures.

Samedi

OD-CAYB
SM-RCOZ

Dimanche

CJBG-MCO
OCK-RBM
RAC-JSM
USMO-KACM

CAN U17 : Le Onze national décroche le billet de la demi-finale



La sélection marocaine s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football des moins de 17 ans (CAN U17), en battant l'équipe sud-africaine par 3 buts à 1, en quart de finale, jeudi soir au stade El Bahir à Mohammedia.

Ismail El Aoud (13e) et Ziyad Baha (61e, 62e) ont marqué pour le Maroc, alors que Neo Bohloko a inscrit l'unique but sud-africain (54e). Pour une place en finale, l'équipe nationale défiera, mardi prochain à Mohammedia (20h00), le vainqueur du quart de finale qui devait opposer la Côte d'Ivoire au Sénégal, vendredi au stade municipal de Berrechid.

Les Lionceaux de l'Atlas ont fait montre de réalisme, de patience et de force de caractère pour juguler les ardeurs des Sud-Africains accrocheurs.

Sans préalable, les joueurs marocains sont mon-

tés au créneau, imposant une pression haute sur la zone sud-africaine. Cette démarche s'avère fructueuse et offre l'ouverture du score pour l'équipe marocaine dès la 13e minute, sur un effort de Ziyad Baha qui ravit le ballon à la défense à la limite de la surface de réparation et sert du talon Abdellah Ouazane qui tire, mais sa balle est renvoyée par le gardien, avant d'être récupérée par Ismail El Aoud qui loge le cuir dans les filets.

Les joueurs marocains ont dû résister à la réaction de l'équipe sud-africaine, réussissant à préserver leur avance lors de la première mi-temps, mais non sans avoir des sueurs froides, tantôt en raison de la rapidité et de la technicité des attaquants adverses, tantôt à cause d'erreurs défensives.

En revanche, les Nationaux ont essayé de profiter des espaces laissés par des Sud-Africains plus

engagés offensivement, pour corser l'addition, mais ils sont passés à côté d'un deuxième but à plusieurs reprises, à l'image de l'action d'Iliès Belmokhtar, qui déborde et adresse un tir croisé mais rate de peu la cage (43e).

De retour des vestiaires, les Lionceaux de l'Atlas ont repris la main et semblaient plus près de marquer, mais contre le cours du jeu, ce sont les Sud-Africains qui égalisent sur un coup de tête de Neo Bohloko qui a trompé le gardien de but marocain. Mais ce n'était que partie remise, car la réaction marocaine a été foudroyante sur un doublé de Baha.

Sur le deuxième but, Belmokhtar sert El Aoud d'un magnifique lob en pleine surface de réparation, et ce dernier bloque la balle de la poitrine avant de la

passer de la tête à Baha qui double la marque (61e). Une minute plus tard (62e), une passe en profondeur de Ouazane, du milieu de terrain, met Baha face-à-face avec le gardien et lui permet d'inscrire le doublé.

Galvanisés par ce retour en force, les poulains de Nabil Baha maîtrisent pour de bon la partie et dominent leurs vis-à-vis, pour préserver le score (3-1).

Dans l'autre quart de finale joué jeudi, le Burkina Faso a battu la Zambie par 6 buts à 1, au stade El Arbi Zaoui à Casablanca. Les buts de cette rencontre ont été marqués par Mohamed Fofana (11e), Ashraf Tapsoa (21e pen, 77e pen, 90e) et Halidou Diakité (58e, 68e), pour le Burkina Faso et Abel Nyirongo (35e) pour la Zambie.

Nabil Baha : Les joueurs ont amplement mérité la qualification

Les joueurs de la sélection marocaine ont produit un grand match et amplement mérité leur qualification pour les demi-finales de la CAN U17, a indiqué, jeudi à Mohammedia, le sélectionneur national, Nabil Baha.

Les Lionceaux de l'Atlas se sont donné à fond et se sont battus jusqu'au bout et ont fini par cueillir les fruits de leurs efforts, a affirmé Baha en conférence de presse, suite à la victoire sur l'équipe sud-africaine par 3 buts à 1.

Ce match a été le plus dur jusqu'à présent, face à des Sud-Africains solides et bien organisés, qui ont créé certaines difficultés, notamment sur le flanc gauche, a relevé Baha, soulignant que l'équipe nationale a fini par s'adapter au style de jeu de l'adversaire.

Concernant les demi-finales, le technicien marocain a assuré que les joueurs sont fins prêts à en découdre avec le prochain adversaire, qui sera soit la Côte d'Ivoire, soit le Sénégal.

De son côté, l'entraîneur de l'Afrique du Sud, Vela Khumalo, a indiqué que ses joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et se sont bien préparés au match, ajoutant que c'est le meilleur qui a gagné.

Pour lui, l'équipe sud-africaine n'a pas été efficace offensivement devant une équipe marocaine solidaire et solide.

Selfies, joie et larmes à la Coupe du monde des "mamies foot"

Dans ce vestiaire sud-africain, Mbele Nonhlanhla n'a pas fini de lacer ses crampons argentés que son entraîneur hurle déjà des encouragements à des footballeuses aux genoux grippés, dos raides et respirations laborieuses.

A 63 ans, portant le maillot numéro 10, cette grand-mère de sept petits-enfants aux cheveux teints était loin d'être une footballeuse ordinaire lorsqu'elle est entrée sur le terrain pour son premier tournoi international.

"J'ai l'impression d'être une superstar", sourit-elle, dévoilant une dent manquante. "On m'appelle la machine à marquer des buts", dit-elle, affirmant qu'il "n'est jamais trop tard pour réaliser ses rêves d'enfance".

Son équipe, les Vuka Soweto, vient du célèbre township près de Johannesburg et a rejoint une dizaine d'autres venues du monde entier pour participer le week-end dernier à ce tournoi des "mamies" dans un stade de Tzaneen (nord-est), cerné de montagnes verdoyantes, devant un public déchaîné.

Les matchs, d'une durée de 30 minutes, se sont déroulés en deux mi-temps, à un rythme lent mais déterminé, entre

des équipes venues d'aussi loin que les Etats-Unis, la France et le Togo.

"Il s'agit de vieillir de manière active. Que nous gagnions ou perdions, l'objectif est d'abord de se maintenir en forme", explique Devika Ramesar, une Sud-Africaine de 62 ans, grand-mère de cinq petits-enfants.

Jusqu'ici, cette fan de Liverpool n'avait jamais mis les pieds sur un terrain de foot.

L'attaquante kényane Edna Cheruiyot n'a eu que deux mois pour apprendre la "longue liste" des règles du football avant de marquer son seul but vendredi.

Elle prend des selfies pour se souvenir de son premier voyage à l'étranger et les envoyer à sa famille.

"Je me sens agile. Je n'ai jamais été aussi légère depuis mon premier enfant en 1987", dit-elle en ajustant le bandeau bleu qui recouvre ses cheveux grisonnants.

A 52 ans, elle fait figure de jeune fille au sein de son équipe, dont la joueuse la plus âgée, Elizabeth Talaa, a 87 ans.

L'idée du tournoi est née en 2007 pour améliorer la santé des femmes de la région, explique sa fondatrice, Rebecca



Ntsanwisi, 57 ans, appelée affectueusement Mama Beka.

Elle s'était lancée ce défi après un cancer qui l'avait un temps contrainte à un fauteuil roulant. "Les femmes âgées ont besoin de se retrouver et de s'amuser. Nous sommes négligées", dit-elle à l'AFP devant la maison où elle vit avec ses parents âgés.

En Afrique du Sud, près de 40% des enfants sont élevés par leurs grands-parents, selon les chiffres officiels, principalement en raison de la pauvreté mais aussi de traditions culturelles et de l'exode rural.

C'est lourd, estime cette femme énergique. "Je mourrai en sachant que j'aurai fait quelque chose" de positif pour les

"gogos", terme désignant les grands-mères dans son pays.

Chris Matson, 67 ans, a "profité de chaque seconde". "Je ne jouais pas quand j'étais petite, alors le faire maintenant est assez merveilleux", dit la pétillante gardienne de but de l'équipe américaine des New England Breakers, qui a remporté le trophée.

"C'est très impressionnant, émouvant, parce que je ne joue au foot que depuis deux ans", confie aussi Bénédicte Anstett, Alsacienne installée dans le Périgord, joueuse de l'équipe France qui est arrivée jusqu'à la finale.

Les soigneurs des équipes, en attendant, ont bien mérité leurs salaires.

Les douleurs des joueuses ont nécessité un contrôle permanent, raconte Diana Mawila, médecin de l'équipe sud-africaine, qui a multiplié les prises de tension avant chaque match.

"On est en pleine forme!", dément dans un éclat de rire Thelma Ngoben. "L'essentiel c'est de s'amuser et de faire de son mieux". Cela n'a pas empêché plusieurs des joueuses françaises de pleurer à chaudes larmes après leur défaite en finale. Une émotion à la hauteur de leur investissement.

Recettes

Spaghetti aux boulettes de veau à la sauce napolitaine



Ingrédients :

- 500g de spaghetti
- 500g de veau hachée
- un oignon râpé
- 1oeuf
- 100g de parmesan râpé
- Persil ciselé
- Sel, Poivre
- Paprika
- Epices pour kefta (Boulettes de viande hachées)
- Huile pour friture
- Sauce napolitaine:
- 1kg de tomates mûres
- Un oignon
- 2 gousses d'ail
- Une branche de céleri
- Une branche de Thym
- Une carotte râpée
- Persil ciselé
- Sel et Poivre
- Un morceau de sucre
- Une càs d'Origani séché
- 1càs d'huile d'olive
- 1càs de concentré de tomates
- Préparation :
- Commencez par laver et peler les to-

mates.

Découpez les tomates, l'oignon, la carotte et le céleri. Mettez-les dans une sauteuse, sans eau, ajouter l'ail écrasé, saler et poivrer. Porter à ébullition, réduire le feu, couvrir et laisser mijoter 30 minutes.

Mixer longuement pour lisser la préparation.

Versez un filet d'huile d'olive, ajouter le concentré de tomates, le persil, l'Origan, le Thym et le morceau de sucre. Continuer la cuisson pendant 15 minutes.

Épicer la viande avec du sel, Poivre, Paprika, épices pour kefta, ajouter l'oignon, l'oeuf, le fromage et le persil. Mélangez bien.

Formez des boulettes de viande hachée et faites dorer dans une poêle antiadhésive avec un peu d'huile.

Cuire les spaghetti dans l'eau bouillante salée. Égouttez.

Mettre les pâtes dans des assiettes creuses, ajoutez les boulettes et nappez de sauce napolitaine.

Servir chaud.

Bonne dégustation

Londres perd des millionnaires

Quelque 11.300 millionnaires ont quitté Londres l'année dernière, poussés notamment par des raisons fiscales et par le Brexit, selon un rapport publié mercredi qui voit la capitale britannique rétrogradée dans un classement mondial.

Londres, dépassée par Los Angeles, passe de la 5e à la 6e place des villes accueillant le plus de personnes ayant des avoirs -les biens immobiliers n'étant pas pris en compte- d'une valeur d'au moins un million de dollars, selon le rapport des sociétés de conseil Henley & Partners et New World Wealth.

Londres compte désormais 215.700 millionnaires, contre 227.000 en 2023, selon cette source. Los Angeles en recense quant à elle 220.600.

Pour Londres, les départs s'inscrivent dans une tendance observée depuis une décennie, attribuée à des augmentations d'impôts, aux conséquences de la crise financière de 2008 et à la sortie de l'Union européenne.

Le nombre de millionnaires à Londres a diminué de 12% depuis 2014, selon l'étude. Moscou est la seule autre des 50 villes figurant dans le classement à voir cette population baisser: elle y a fondu de 25%.

Paris, à la 7e place du classement, enregistre une hausse de 5% du nombre de ces habitants fortunés depuis 2014. New York est en tête, avec 384.500 millionnaires, suivie par la région de San Francisco, qui a vu cette population flamber de 98% en dix ans. A Singapour, la hausse est de 62%.

Selon Andrew Amiels, responsa-

ble de la recherche chez New World Wealth, la "domination croissante" des Etats-Unis et de l'Asie dans la tech a amené "plusieurs entrepreneurs fortunés" du secteur au Royaume-Uni "à reconsidérer leur base".

"Le Brexit a sans doute eu l'effet d'exacerber ce phénomène", a-t-il indiqué à l'AFP.

Il a ajouté que l'impôt sur les plus-values et les droits de succession au Royaume-Uni sont "parmi les plus élevés au monde, ce qui dissuade les riches propriétaires d'entreprises et les

retraités d'y vivre".

M. Amiels cite également "l'importance déclinante" de la Bourse de Londres, qui se classe désormais au 11e rang mondial en termes de capitalisation boursière, et l'ascension de centres financiers tels que Francfort et Dubaï.

Selon des conseillers fiscaux cités par le journal The Times, le Portugal, l'Espagne, la Grèce, les Emirats arabes unis et l'Italie sont parmi les pays choisis par certains Britanniques pour y être domiciliés fiscalement.

